

LA TRIBUNE



ST. HYACINTHE, QUE.

Vol. 5.

Vendredi 7 Avril 1893.

No. 50

FEUILLETON

L'ENFANT TROUVÉ

LA MERE

TROISIÈME PARTIE

III

(Suite)

Elle couvrit son visage de ses deux mains et se prit à pleurer.

Toujours silencieux, Gaétan la considéra d'un air impassible. Lorsqu'elle eut maîtrisé son émotion et refoulé ses larmes il lui dit avec un superbe aplomb :

— Eh bien ! oui, je le confesse, il entre un certain alliage d'intérêt dans le mobile qui me porte à vouloir vous épouser. Oui, je reconnais très sincèrement que j'ai dissipé mon patrimoine et que j'ai hâte de me recomposer une fortune pour reprendre dans le monde le grand train qu'exigent la noblesse de ma race et l'élevation de mon rang. Mais cela ne saurait-il se concilier avec l'admiration que m'inspire votre beauté ? Ah ! sachez-le, l'âme humaine est complexe, et les sentiments ne sont presque jamais exclusifs. Suis-je assez franc, et me taxerez-vous encore d'hypocrisie ?

— Non, mais d'impudence ! Et tenez, je vous l'avoue, mieux vaudrait pour la réalisation de vos espérances que vous n'en voulussiez qu'à ma dot. Peut-être alors consentirais-je... Mais vous appartenir, jamais !

Une lueur de joie glissa sur le visage du marquis. Ses lèvres eurent un vague sourire, et il murmura imperceptiblement :

— Enfin, elle cherche à transiger !

Aussitôt il devint pensif ; puis comme s'il faisait un énergique effort pour se vaincre, il exhala un profond soupir, et reprit tout haut avec une feinte solennité :

— Si je vous promettais, mademoiselle, de renoncer à vous pour toujours, je mentirais ; mais souscrivez à notre union, et je vous engagerai ma parole de gentilhomme de vous respecter aussi longtemps que durera l'étrange répulsion dont vous êtes saisie en me voyant.

— Eh ! qui m'assure que vous tiendrez votre serment ?

— Je suis à moi-même ma propre caution, répondit Gaétan en se redressant avec une certaine dignité. Dans le cours de ma vie, j'ai pu commettre des fautes plus ou moins graves ; mais, j'en atteste le ciel, je ne me suis jamais parjuré. Ayez donc confiance, et vous ne vous en repentirez pas.

Cette fière assurance, d'ailleurs parfaitement jouée, en imposa à la jeune fille, trop inexpérimentée pour soupçonner la fourberie sous les habiletés d'un orgueil apparent. Après une pause, elle reprit :

— Ainsi, dans le cas où je me résoudrais à vous donner ma main, vous vous contenteriez d'une simple participation dans la jouissance de ma fortune ?

— Sans doute ; mais, je vous le répète, en conservant l'espoir de vous paraître digne dans l'avenir d'un bonheur plus intime et plus envié.

— Vous seriez prêt à me jurer solennellement que je serais entourée par vous du respect le plus profond ?

— Oui. Vous me dicteriez vous-même la formule de mon serment.

— C'est bien. Avant même de me conduire à l'autel, vous forcerez avec l'appât de l'or ce Roch Duhoux, qui n'est qu'un malfaiteur, à quitter le pays, à s'expatrier à jamais ?

— Je vous réponds qu'il disparaîtrait, et que personne n'entendrait plus parler de lui.

Un regard sinistre accompagna cette réponse de Gaétan. Mais Blanche, distraite par ses navrantes préoccupations, n'en vit rien.

— J'y songe ! ajouta-t-elle soudain en se frappant le front. Et Bénédicte ? Etes-vous certain que le père ignore son origine ? Pouvez-vous m'affirmer que Roch Duhoux, ne lui ait point parlé ? Ah ! je redoute qu'il ne soit trop tard pour prévenir un scandale, pour empêcher un malheur !

Le marquis hésita. Son nouveau valet ne lui avait pas caché qu'il avait tout appris à Bénédicte. Mais en même temps il lui avait raconté l'effet extraordinaire, inattendu, produit sur le père par cette révélation. Gaétan comprit que ce dernier garderait le silence, au moins pendant un certain temps, et il répondit audacieusement :

— Bénédicte ne sait rien encore. Dites-moi : "Je serai marquis

d'Apremont," et je vous certifie qu'il ne saura jamais rien.

Il prononça les derniers avec une singulière inflexion de voix qui surprit un peu la jeune fille, mais à laquelle cependant elle ne donna aucune mauvaise interprétation.

— Oh ! dit elle en s'animant, supposons même qu'il connaisse le mystère de sa naissance ; ce n'est pas lui qui serait à craindre, croyez-moi. Le brave cœur ! Je suis convaincue qu'il ne voudrait pas être une cause de tourment et de désespoir pour la comtesse de Flavigny. Les instincts les plus généreux se reflètent sur son visage, et l'on comprend bien vite en le regardant qu'il est incapable d'une méchante action. Ah ! je doute qu'on rencontre souvent une âme aussi bien donnée, même dans le monde aristocratique auquel nous appartenons.

— Que décidez-vous ? demanda le marquis impatient. Il faut absolument que vous preniez un parti sans retard.

— Qui me dit, s'écria tout à coup Blanche avec une explosion d'incrédulité, qui me dit que toute cette histoire n'est pas une invention pour alarmer mon cœur et contraindre ma volonté ?

Comme elle s'exprimait ainsi, elle aperçut la comtesse dans la profondeur d'une allée du parc. Poussée par un vague sentiment de sollicitude maternelle, madame de Flavigny venait rejoindre sa nièce, qu'elle voyait depuis une heure en compagnie de Gaétan.

— Avant ce soir, reprit Blanche, je saurai à quoi m'en tenir. Allez, monsieur, laissez-moi seule avec ma tante, qui se dirige de ce côté. J'espère être assez habile pour l'interroger sans qu'elle se doute de mes motifs, et pour obtenir d'elle la vérité, même à mon insu.

Gaétan eut peine à contenir un mouvement d'inquiétude et de contrariété. Il avait si audacieusement dénaturé les faits, menti, calomnié, qu'il eut peur qu'un entretien confidentiel ne mit à jour sa perfidie. Cependant il réfléchit que Blanche n'oserait sans doute adresser à sa tante que de vagues questions, qu'elle se garderait bien évidemment de prononcer une parole assez catégorique pour la blesser, il se rassura. A peine avait-il franchi la sinuosité d'une charmille lorsque la comtesse

arriva près de sa nièce. Celle-ci, voulant paraître calme, avait énergiquement comprimé les palpitations qui soulevaient sa poitrine ; mais ses yeux encore humides et ses joues légèrement empourprées accusaient un trouble récent.

— Qu'as-tu, chère belle ? lui demanda madame de Flavigny après l'avoir embrassée au front et s'être assise à côté d'elle sur le banc.

— Mais rien, absolument rien... que l'envie de vous embrasser à mon tour, répondit Blanche en s'efforçant de sourire.

Et elle appuya deux baisers sur les joues de la comtesse, mais avec moins d'élan qu'elle n'en mettait d'ordinaire à lui prodiguer ses caresses. Madame de Flavigny ne parut pas y faire attention.

— Avec qui causais-tu tout à l'heure ? reprit-elle. Avec le marquis, je crois ?

— Oui, ma tante.

— Est-ce que je lui ai fait peur, qu'à mon approche il a disparu ?

— Il ne vous aura point remarquée, balbutia la jeune fille en dissimulant un peu d'embarras.

— De loin, il m'a semblé que votre causerie s'animait. Me permettez-vous de demander de quoi il s'agissait entre vous ?

Blanche ne répondit pas tout de suite. Désireuse d'aborder immédiatement le sujet de ses préoccupations, elle redoutait néanmoins que sa tante ne pénétrât sa pensée et ne devinât son but. Cependant elle ne tarda pas à faire cette réponse, qui lui ouvrait en quelque sorte le chemin où elle voulait s'engager :

— Nous causions du père Bénédicte.

— Ah ! reprit la comtesse. Et que disiez-vous de ce singulier personnage, de ce charmant garçon ?

— Tout le bien que vous en pensez.

— Quoi ! le marquis le vantait ? Cela me surprend.

— Oh ! il mêlait plus d'une critique à ses éloges. Mais il le félicitait sans réserve... de vous ressembler.

Ces derniers mots eurent quelque peine à s'échapper des lèvres de mademoiselle de Flavigny, effrayée malgré elle de chaque effort qu'elle tentait pour se glisser dans l'âme de la comtesse et y entrevoir une lueur de vérité.

— M. Gaétan d'Apremont a donc remarqué, lui aussi, cette ressemblance dont tu m'as déjà parlé, et que je n'ai pu méconnaître ?

— Il la trouve frappante. Il me disait même, avec une hardiesse qui m'a déplu, que, si l'on ne vous estimait comme la plus noble et la plus vertueuse personne de ce monde, on supposerait qu'il y a un mystère dans votre existence, et que Raoul n'est que votre second fils.

Cette phrase n'était pas achevée que Blanche se repentait de l'avoir formulée avec tant de précision. L'effet produit sur la comtesse fut rapide et violent. Une rougeur ardente fit disparaître aussitôt le pâle éclat de son teint. Un frémissement nerveux agita les moindres fibres de son visage et de ses mains. Une moiteur intense se répandit sur ses tempes et sur son cou. Elle se leva par un mouvement brusque en proférant une sourde exclamation.

— L'insolent ! murmura-t-elle.

Mais il y avait plus d'anxiété, plus de souffrance que de colère et d'indignation dans l'altération de sa physionomie et le tremblement de sa voix. Cette particularité significative ne parvint point à se soustraire au regard pénétrant de la jeune fille, dont le cœur se serra. La pauvre enfant eût voulu douter encore, mais déjà le doute lui semblait impossible. La secousse extraordinaire, pour ainsi dire électrique, qui venait d'ébranler sa tante, lui apportait un élément de conviction. La mélancolie habituelle de la grande dame s'effraya, en outre, à l'esprit prévenu de Blanche, et donnait un nouveau degré de présomption aux apparences qui accusaient la comtesse de Flavigny.

Blanche, toutefois, ne se contenta point de cette première épreuve. Au risque d'une imprudence, elle résolut de pousser plus avant son investigation.

— Eh quoi ! reprit-elle, une sottise plaisanterie, que j'ai eu le tort de répéter, a-t-elle donc la puissance de vous impressionner si vivement ? En vérité, chère âme, vous êtes parfois trop facile à émouvoir. Cela me rappelle qu'il a suffi hier que cet ancien jardinier de Morsanges, cet affreux Roch Duhoux, vous parlât du temps où vous étiez jeune fille et vous nommât je ne sais qui, une Sylvia, un Gé-

rard Keller, si je ne me trompe, pour vous agir nerveusement et vous indisposer à ce point que vous avez failli vous trouver mal. Quelle sensitive vous êtes ! Mais, à propos, qu'étaient donc cette Sylvia et ce Gérard Keller ?

Pour le coup, la comtesse devint plus pâle qu'une morte. Tout en elle manifesta une appréhension poignante et un étonnement profond. Immobile, les yeux fixes, la respiration suspendue, elle avait l'air d'un marbre sculpté. Sa nièce eut besoin de tout son courage pour soutenir le regard pétrifié qui pesait sur elle et l'interrogeait avec effarement. Après avoir réuni ce qui lui restait de force et d'aplomb dans l'âme, elle se composa une voix ingénue et dit avec une douce gaieté :

—Bon Dieu ! ma tante, comment vous voilà stupéfaite ! Ai-je commis quelque maladresse de langage ? Me suis-je montrée trop indiscrette dans mes questions ? S'il en était ainsi, je vous prie de m'en excuser. Franchement, je ne me doutais guère que je serais répréhensible en répétant des noms que je croyais presque insignifiants.

Cette humeur souriante trompa complètement madame de Flavigny, qui reprit la liberté de ses mouvements et de l'animation de ses traits. Elle fut heureuse de penser que sa nièce n'avait aucun soupçon de la gravité de ses paroles, et que le hasard seul y avait mis une allusion à ses malheurs, que Blanche ignorait et devait ignorer. Ce fut pourtant avec une légère altération dans la voix que la comtesse répondit :

—Je n'ai nul reproche à l'adresser, ma chère enfant. C'est moi qui ai tort de me montrer si sensible, si défaillante à propos de tout et à propos de rien. Cependant, je te l'avoue, il m'est particulièrement pénible d'être forcée de reporter mon imagination vers une époque qui m'a laissé au cœur une empreinte ineffaçable de tristesse et de deuil. Sois assez bonne, mon ange, pour ne plus m'en parler.

—C'est entendu, ma chère bien-aimée. Le passé, d'ailleurs, m'intéresse fort peu. Le présent seul a du charme pour moi, puisqu'il me permet de vous témoigner chaque jour l'ineffable tendresse et le suprême intérêt que vous m'inspirez.

En s'exprimant ainsi, la jeune fille avait un accent pénétré à la fois d'enthousiasme et de mélancolie. Deux grosses larmes brillaient comme deux diamants sous ses paupières demi-baissées et un soupir contenu gonflait sa poitrine. Mais elle fit bien vite disparaître les traces de cette sensation bizarre, et, se levant, elle se suspendit au bras de sa tante, avec laquelle elle se promena dans le parc jusqu'aux approches de la nuit.

Quelques heures plus tard, dans le grand salon, du château, brillamment éclairé, venait d'entrer le comte et la comtesse de Flavigny. Bientôt les deux battants de la porte principale s'ouvrirent de nouveau, et la douairière d'Apremont parut. Elle était plus grave et plus solennelle encore que de coutume. Elle s'avança lentement vers ses hôtes et leur annonça qu'elle allait enfreindre à regret les règles

du cérémonial pour satisfaire une impatience d'ailleurs bien légitime.

—C'est à votre hôtel de Montaigne ou au château de Morsanges, ajouta-t-elle, que je devais accomplir la démarche dont je vais m'acquiescer ici. Mais je connais toute votre indulgence, toute votre bonne grâce, et je suis certaine d'avance que vous m'excuserez de grand cœur.

Après un court silence, elle reprit :

—Je viens vous demander pour mon fils, le marquis Gaétan d'Apremont, la main de votre nièce, mademoiselle Blanche de Flavigny.

Le comte s'empressa de répondre :

—Madame la marquise, mon consentement et celui de la comtesse vous sont acquis. Mais comme il s'agit de l'avenir d'une personne qui nous est aussi chère que notre propre fils, et que nous ne la marierons jamais contre son gré, il importe que nous la consultions. C'est ce que nous ferons ce soir même. Demain, avant son départ, j'aurai l'honneur de vous transmettre sa réponse, qui, je l'espère, sera conforme à nos vœux.

La portière d'un boudoir contigu au salon s'ouvrit, et Blanche se montra pâle, sombre, résolue.

—Dès à présent, dit-elle d'un ton ferme, j'consens à prendre pour époux M. le marquis Gaétan d'Apremont.

Raoul, qui l'accompagnait, blêmit et chancela.

—Ah ! ma cousine, murmura-t-il, vous faites votre malheur et le mien !

IV

Comme l'avait prévu le marquis, Roch Duboux rencontra sur le chemin le facteur rural qui allait en tournée dans la campagne. Il l'aborda et lui confia les deux lettres en les recommandant au nom de la douairière d'Apremont et en ajoutant une pièce blanche à la recommandation.

Le facteur, sorte de coureur pédestre habitué à franchir assez rapidement les distances, arriva bientôt en vue de la Bénardière. Il allait y entrer lorsqu'il aperçut à cent pas Bénédicte accompagnée de son vieil ami, le solitaire de la Gorge-aux-Loups. Il se dirigea vers eux et leur remit les deux missives portant l'empreinte du sceau seigneurial. Après quoi, il continua son chemin.

Bénédicte brisa le premier le cachet armorié et lut ce qui suit :

—Madame la marquise douairière d'Apremont attendra le père Bénédicte ce soir, vers huit heures, au château. Elle a une communication à lui faire et un ordre à lui donner. Exactitude et discrétion.

La lettre adressée à M. Mathieu était ainsi conçue :

—Madame la marquise douairière d'Apremont désire consulter M. Mathieu. Elle prie de venir ce soir, vers huit heures, au château, où elle se fera un plaisir de le recevoir. Empressement et mystère.

Lecture faite, le père et le prétendu sorcier s'entre-regardèrent ; puis, silencieusement, ils échangèrent leurs lettres. Lorsque chacun d'eux en eut pris

connaissance. Bénédicte demanda à M. Mathieu ce qu'il en pensait.

—Les grandes dames ont parfois de singuliers caprices, répondit ce dernier. La marquise est sans doute plus superstitieuse qu'elle n'a voulu le paraître ce matin. Peut-être me croit-elle un vrai sorcier, et attend-elle de moi que je lui prédise l'avenir ou que je lui tire sérieusement l'horoscope de son fils.

—C'est ce que je présume aussi. Mais qu'ai-je à voir en cela ? Je ne devine assurément pas le rôle qui me sera dévolu.

Tandis qu'il s'exprimait de la sorte, Bénédicte se sentait l'âme envahie par un douloureux soupçon. Il rattachait l'incident des deux lettres au secret de famille qui, la veille, lui avait été révélé. Il parvint toutefois à se tranquilliser l'esprit en se disant que seul Roch Duboux eût pu trahir ce secret, et que, vraisemblablement, il n'en avait eu ni le temps ni la volonté.

M. Mathieu était devenu pensif.

—Il serait indigne, répondit-il de se mêler de cette hautaine et excellente marquise d'Apremont. Mais il est tout simple qu'on prenne garde à ce Gaétan, à ce misérable marquis, capable de plus noires machinations. Voyons, ces lettres ne cacheraient-elles point quelque ruse, quelque stratagème de cet homme pour nous attirer dans un guet-apens ?

—Je le supposerais comme vous si la famille de Flavigny avait quitté le château ; mais elle doit y demeurer jusqu'à demain, et jusqu'à demain, croyez-moi, ce grand seigneur méchant et vicieux n'osera rien entreprendre contre nous, dans la crainte de provoquer un scandale presque sous les yeux de mademoiselle Blanche, que bien certainement il ambitionne d'épouser.

—La charmante jeune fille ! Puisse-t-elle échapper au malheur d'avoir un pareil époux !

—Oui, murmura le père en étouffant un soupir et en refoulant une larme ; si elle s'unissait à lui, ce serait un ange en proie au démon.

Il y eut un silence d'un instant, pendant lequel le beau regard de Bénédicte se perdit dans les profondeurs de l'azur, tandis que ses lèvres, imperceptiblement frémissantes, paraissaient adresser une prière à Dieu pour le salut de Blanche de Flavigny.

—Irez-vous ce soir au château ? lui demanda son vieux compagnon.

—J'irai... Et vous ?

—Nous irons ensemble. Avec vous, mon brave enfant, je ne redoute rien.

—Merci, répondit gravement le père. Pour vous défendre, mon ami, je me ferais tuer.

En ce moment, le troupeau, qui cheminait devant eux sous la surveillance de Castor et de Pollux, arrivait à la grande porte de la ferme. Impatients de rentrer à la bergerie, les montons se poussaient les uns les autres entre les deux battants et se grimpèrent sur le dos, malgré le coup d'œil sévère de leurs gardiens au poil roux, qui désapprouvaient évidemment cette précipitation.

Il n'y avait à la ferme que la

mère Cazeau, qui préparait le souper. Le fermier était encore aux champs. Coquelicot et Muguette avaient dû se rendre au marché de Tiffauges, et ils ne pouvaient être de retour que vers la nuit. Après avoir embrassé la fermière, Bénédicte pria de tremper la soupe pour M. Mathieu et pour lui, ajoutant qu'il leur était impossible d'attendre l'heure habituelle du repas, parce qu'une affaire urgente les obligeait de sortir avant huit heures du soir. La digne femme s'empressa d'obtempérer à ce désir. Elle leur servit deux grandes assiettes de soupe, restant du délicieux consommé qui, la veille, avait si bien réconforté Blanche de Flavigny.

Le souvenir en vint à l'esprit du père et le rendit tout songeur. A travers les spirales de fumée légère qui exhalait un succulent arôme, ses yeux évoquèrent la belle et noble demoiselle dans toute son élégante simplicité, dans toute sa grâce spirituelle, et il se sentit comme une ineffable carresse au cœur. Mais bientôt, se moquant de lui-même il fit disparaître le brillant mirage par un effort de volonté en même temps que par le contact imprévu d'une cueillerée trop brûlante du potage campagnard.

La nuit commençait à s'étendre sur les plaines du Bocage, lorsque Bénédicte et M. Mathieu sortirent de la ferme pour se rendre au château d'Apremont. Depuis une heure le ciel s'était rempli de nuages sombres qui planaient comme de grandes ailes noires, interceptant par intervalles les rayons de la lune, dont le disque, souvent éclipsé, luttait pour imposer son pâle éclat. Ces nuages étaient sans doute les débris dispersés d'un orage lointain. Quoi qu'il en soit ils flottèrent tout à coup si nombreux, si étendus dans l'air, que l'astre fut vaincu, et ne put qu'avec peine se dégager lentement de chaque voile ténébreux qui le couvrait. Quand les deux piétons arrivèrent en face du château, l'obscurité était épaisse, et ils ne purent distinguer à trois pas le visage d'un homme qui se dressa soudain devant eux. Ils remarquèrent seulement que cet homme portait la livrée d'un laquais.

—Suivez-moi, dit ce dernier. J'ai ordre de vous faire entrer par une poterne.

—Ordre de qui ? demanda M. Mathieu.

—Ordre de madame la marquise douairière d'Apremont. Madame la marquise veut que vous soyez introduits secrètement.

Les deux lettres avaient préparé le père et le solitaire à ces mystérieuses façons d'agir. Ils ne songèrent point à s'en étonner.

—Marchez, nous vous suivons, répondit Bénédicte d'un ton calme et résolu.

Un chemin de ronde cotoyait le château, décrivant une courbe allongée au bas d'un petit talus en pente douce qui régnait au bord des fossés. Le valet s'engagea dans le chemin. Il ne s'arrêta que vers une échancre du sol, d'où l'on distinguait la lueur blanchâtre de l'eau qui baignait les murs du vieux manoir.

—Quatre marches à descendre dit le laquais, et un bateau pour traverser la douve.

En même temps, il sautait dans une nacelle presque invisible, qui se balançait sous la pression, faisant gémir l'onde bourbeuse où les grenouilles croassaient leur aigre psalmodie au milieu des nénuphars et des roseaux.

—Voilà bien des précautions, murmura M. Mathieu à l'oreille de Bénédicte. Pas même une lanterne pour nous éclairer. Que signifie cela ?

—N'allez pas plus loin, cher maître, répondit le père également à voix basse. Je tenterai seul l'aventure, et, si j'ai peur que vous deviez me rejoindre, je vous prévenirai.

—Je ne vous quitterai pas, mon ami, répliqua le solitaire en entrant le premier dans le bateau.

Le père s'y élança immédiatement. En moins d'une minute, la barque traversa le fossé et se heurta, en abordant, contre une marche de pierre devant l'orifice d'une poterne ouverte d'où s'échappait la vague clarté d'un falot.

Le laquais amarra la barque en l'attachant par une corde à un anneau de fer scellé dans le mur ; puis il s'engagea sous une voûte basse et humide au fond de laquelle grimpait en spirale un étroit escalier.

—Trente degrés à franchir, dit le guide mystérieux. Patience et n'ayez point peur.

—Pourquoi aurions-nous peur ? demanda sèchement M. Mathieu.

—Faites-nous grâce de vos exhortations, répliqua d'un ton tranquille et fier Bénédicte. Nous n'avons pas besoin d'être rassurés.

Un rire presque imperceptible semblable au sifflement d'une vipère, accueillit la réplique des deux amis. Légèrement stupéfaits, ils ralentirent leur ascension. Une particularité venait surtout de les surprendre, c'était la voix de leur conducteur. Elle s'était un peu élevée, ils avaient cru la reconnaître. Le père surtout en avait eu l'oreille et l'esprit frappés. Il interrogea ses souvenirs ; sa mémoire lui rappela la parole et l'accent de Roch Duboux.

Bien avant qu'ils se fussent engagés dans cet escalier de tourelle à vis, un homme qui se tenait sur le palier du premier étage les attendait avec impatience, penché sur la rampe de pierre et prêtant l'oreille aux plus légères rumeurs qui venaient des fossés du château. C'était Gaétan. L'esprit absorbé en une préoccupation exclusive, il n'entendait point ce qui se passait à l'instant même dans son appartement.

Deux coups secs et rapides frappés à la porte d'entrée n'ayant obtenu aucune réponse, la porte s'ouvrit par une impulsion de l'extérieur, et Raoul, pâle, sombre, irrité, pénétra dans la pièce principale, c'est-à-dire dans la bibliothèque. N'y trouvant personne, il s'assit par un brusque mouvement, décidé qu'il était à attendre le marquis. A peine était-il là depuis cinq minutes qu'un bruit de pas, accompagné d'un frôlement de robe, résonna dans l'antichambre. Une émotion subite le saisit.

(A continuer.)

Un miracle dans l'Etat de New-York

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE
D'UNE JEUNE FILLE SAUVÉE
EN BON TEMPS

Mlle Milton Sparks rendue à la santé et à la vigueur quand tous les soins médicaux n'ont pu rien à son cas — toute semblable à celui de milliers d'autres femmes qui peuvent y rendre espoir en entendant son histoire.

Du Horrellsville, N. Y., Times.

Painted Post est le nom d'un joli petit village de mille habitants, situé sur le chemin de fer Erie, dans le comté de Steuben, à deux milles de Corning, N. Y. C'est là, un nom qui paraît singulier, avant qu'on en connaisse l'origine. Quant les premiers colons venant de la Pennsylvanie s'y établirent, toute cette belle ville était boisée et fourmillait d'un superbe gibier. Les sauvages, qui en acclamaient la propriété exclusive, y pratiquaient la chasse. Une des premières choses qui frappa l'attention des premiers colons et excita grandement leur curiosité, ce fut un poteau peint qui se trouvait dans une clairière, entourée d'arbres touffus.

Ce poteau était rouge et on crut que c'était du sang qui l'avait ainsi teint et qu'il commémorait que qu'événement cher ou mémorable parmi les Peaux-Rouges. De là ce nom de Painted Post, appliqué au village. Baton Rouge, La., a la même origine.

Mais ce n'était pas précisément pour apprendre cela que votre correspondant s'y rendit. Il venait y découvrir les détails de la remarquable et vraiment miraculeuse guérison d'une jeune fille arrachée à la mort, par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles.

Tout ce que votre correspondant savait, c'est que le nom de cette jeune fille était Lillian Sparks, fille de M. John Sparks. Après avoir pris des informations au bureau de poste, il apprit que la résidence des Sparks était sur le chemin de Hornby, à cinq milles du village de Painted Post. Et, dit un jeune homme qui avait entendu interroger le maître de poste, c'est sa fille qui a été si malade que les médecins avaient renoncé à la guérir, quand les Pilules Roses l'amenèrent à la santé.

Puis ce même jeune homme s'offrit à me conduire chez M. Sparks. Cet affable jeune homme était M. Wm Covert, résident de la place, organiste de l'église méthodiste et autrefois, organiste de la Y. M. C. A., de Rochester, montant en voiture par une température de zéro nous commençâmes un voyage de cinq milles à travers les chemins remplis de neige de Hornby Hills. Quand nous arrivâmes à destination, nous trouvâmes une famille vivant dans l'aisance et composée de M. et Mlle Sparks, d'un fils et de cinq filles. C'est chez l'aînée des filles Mlle Lillian, âgée de 22 ans, qu'a été opérée par les Pilules Roses, la guérison remarquable dont votre correspondant voulait connaître les détails et avoir la confirmation. Voici ce que m'a raconté Mlle Sparks et ce qu'elle m'a dit en toutes lettres devant ses parents reconnaissants qui ont approuvé l'exactitude des détails.

"Oui, monsieur, et c'est avec grand plaisir que je vous donnerai mon témoignage en faveur des Pilules Roses du Dr Williams. J'ai été malade environ pendant quatre ans, prenant des remèdes sans presque aucun soulagement. J'ai eu six médecins différents: les docteurs Heddon, Purdy et Hoar, de Corning; puis le Dr Butler, de Hornby, le Dr Remington, de Painted Post et le Dr Bell, de Monterey. Les médecins me disaient que mon sang était changé en eau.

J'étais pâle comme une morte, faible et toujours à bout d'haleine. Je pouvais à peine marcher, tant j'étais sujette à des éblouissements. J'entendais toujours un tintement dans ma tête. J'avais les pieds et les mains gelés constamment. Mes jambes étaient enflées ainsi que mes pieds. Je ne pouvais porter mes chaussures. Mon appétit était à peu près nul.

J'avais perdu tout espoir de guérison, mais cependant je continuai à prendre des remèdes et à suivre le traitement des médecins, malgré que mon état ne faisait que s'aggraver.

En septembre dernier, je lus dans la Gazette d'Elmira, une guérison étonnante obtenue par les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. Je me décidai à en

faire l'essai. J'abandonnai tous les autres remèdes et je pris ces pilules en suivant parfaitement les indications.

Après en avoir pris une boîte, je me sentis mieux que je ne l'avais été depuis longtemps. Je continuai à en prendre jusqu'à ce que j'eus guérie et bien comme vous me voyez et comme mes parents peuvent vous dire que je suis. Je me semble plus la même personne et je puis maintenant m'amuser avec les personnes de mon âge. Je ne puis faire trop d'éloges des Pilules Roses, car elles m'ont sauvé la vie. Je les ai recommandées à plusieurs personnes, qui s'en sont bien trouvées et je les recommande aux malades, car je suis certaine qu'il n'y a rien de semblable.

Oui, vous pouvez vous servir de cette déclaration de ma maladie et de ma guérison par les Pilules Roses du Dr Williams.

Puis continuant la conversation, Mlle Sparks dit que pendant sa maladie elle en arriva à ne peser que 50 livres, tandis qu'actuellement elle pèse 179 livres.

"Je pense, a dit M. Sparks, que c'est l'excès du travail qui l'a rendue malade. Nous avons 420 acres de terre, gardons 55 vaches, cela donne beaucoup de travail; Lillian a toujours été très active, très ambitieuse et elle s'est imposée trop de fatigue avec le résultat que vous connaissez.

Nombre de voisins ont corroboré ces déclarations et témoigné de leur étonnement de voir quel grand bien les Pilules Roses du Dr Williams ont opérées chez Mlle Sparks. Les Pilules Roses du Dr Williams sont un reconstituant sanguin et un tonique parfait des nerfs, guérissant les maladies, telles que le rhumatisme, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, la danse de St. Guy, la prostration nerveuse et le sentiment de fatigue qui en résulte, les suites de la grippe, les maladies provenant des impuretés dans le sang, telles que scrofuleuse, érysipèle chronique, etc. Les Pilules Roses donnent l'éclat rosée de la santé aux personnes au teint pâle, anémie; elles sont un spécifique contre les maladies des femmes. Chez les hommes elles guérissent radicalement toute affection provenant de fatigues mentales, d'excès de travail et d'excès de toute sorte.

Ces Pilules sont manufacturées par le Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., and Schenectady, N. Y., et sont vendues s'élément en boîtes portant sur l'enveloppe la marque de commerce imprimée à l'encre rouge, de la compagnie, à 50 cts la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50. Rappelez-vous que les Pilules Roses du Dr Williams ne sont jamais vendues en gros, ou à la douzaine ou au cent, et aucun commerçant qui offre des substituts essaie de vous frauder et doit être évité.

Le public doit aussi se défier de tous les autres remèdes appelés restaurateurs du sang ou toniques nerveux, quelque soit le nom qu'on leur donne. Ce sont toutes des imitations dont les fabricants veulent retirer un avantage pécuniaire de la réputation merveilleuse dont jouissent les Pilules Roses du Dr Williams.

Demandez au marchand qui vous approvisionne les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles et refusez toutes les imitations et substitutions.

On peut se procurer les Pilules Roses du Dr Williams de tous les pharmaciens ou directement par la maille de la Dr Williams Medicine Company, à l'une ou à l'autre adresse. Le prix auquel ces pilules sont vendues rend le coût du traitement peu dispendieux, si on le compare avec les autres remèdes ou traitements médicaux.

GODERICH

Les bateaux remorqueurs du gouvernement viennent d'être remis à neuf et tous les officiers sont rendus à leurs postes respectifs.

Vendredi dernier, huit jeunes gens partirent en chaloupes de Manchester à 20 milles d'ici pour descendre la maille. Une des chaloupes fut submergée; heureusement que les occupants ont été quittes pour un bain un peu froid.

Nul ne doit être étranger dans un pays civilisé, car tout homme, à ce titre seul qu'il est homme, a droit à la justice, à la sympathie et à la liberté. Cette idée a sa source dans l'Évangile; c'est Jésus-Christ qui l'a fait entrer dans le cœur humain, pour passer de là dans l'état social.

Meilleure Pâtisserie A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une graisse à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres), se servent de

COTTOLENE

au lieu de saindoux. La COTTOLENE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLENE seront plus riches en santé et en argent: en santé, parce que leur pain sera mieux cuit, en argent parce qu'ils verront diminuer les notes de leur épicer; car, la COTTOLENE ne coûte pas plus cher que le saindoux et fait deux fois autant d'usage, — de sorte qu'elle coûte moitié moins.

- Les Dyspeptiques la Mangent avec Plaisir!
- Les Médecins la Recommandent!
- Les Chefs en Font l'Éloge!
- Les Cuisiniers la Préfèrent!
- Les Ménagères l'accueillent avec Joie!
- Tous les Épiciers en Vendent!

Préparée seulement par

N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

ON DEMANDE

Un forgeron d'expérience dans le ferrage des voitures.
CUS CORMIER,
Voiturier,
St Hyacinthe.

Hardes faites

CHEZ
MATHIEU FRÈRES,
No 72 Rue Cascades,
(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)
ST-HYACINTHE.

Le plus grand assortiment de la ville!
Le choix le plus varié!
Les marchandises les plus nouvelles!
Les patrons les plus nouveaux!
La coupe la plus élégante!

Mercerie, Chemises, Cols, Collets, Gants, etc.,

-SUR COMMANDE-

Habillements fait sur commande, à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1er classe.
Cartes de modes de Paris reçues chaque mois

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No 104 RUE CASCADES,
Coin de la Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les ligues.

PREX TRES BAS

Aussi: Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, Etc.

AUX CORDONNIERS!

—CUIRS A SEMELLE à l'usage des CORDONNIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

Venez et vous serez bien servis.

JOS MORIN,

Marchand de Chaussures.



For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligence man should be without it. Yearly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

Claques Granby

Honnêtement confectonnées. Magnifiquement finies.
Ajustement parfait. Derniers patrons.
Tout le monde les porte.
Tous les marchands les vendent.

ILLES DURENT COMME LE FER.

Cinq Cents Piastres

En achetant les marchandises dont vous avez besoin pour la maison, demandez des bons et actions de la

Cooperation Commerciale

qui pour chaque piastre dépensée vous donneront une chance de gagner: **Un lot de \$500, un lot de \$50, deux lots de \$25 et quatre cents lots de \$1.00.**

Vous trouverez ces bons et actions A ST-HYACINTHE

- Chez
EUSEBE MORIN, le Bazar
F. CHARLAND, Tabacconiste,
EDOUARD MORIN, Epicier,
CHOQUETTE & FRÈRE, Libraires,
L. A. GUERTIN, Chaussures,
F. OSTIGUY, M. D. Pharmacien,
E. LAMARCHE, Bijoutier,
R. R. ROY & CIE, Meubliers
E. J. LABONTÉ, Boulanger,
S. BOURGEOIS, Magasin Général
RAYMOND & FRÈRE, Magasin Général,

- RUE CASCADES.
" "
" "
" "
" "
" "
" "
" ST-ANTOINE
" "
" GIROUARD

- Aussi chez MM.
DÉSIRÉ CHAPUT,
JACQUES MATHIEU,
J. N. DUGUAY,
JOSEPH DAURAY,
L. O. H. LANGLOIS,
L. G. S. GOULET,

- EGYPTE
ST ROCH de Richelieu
LA BAIE
L'ANGE GARDIEN
ST HUGUES
ST HILAIRE

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.
DANS LA COUR DE CIRCUIT
No 2083

Dame Parmélie Morin, marchande publique, des cité et district de St Hyacinthe, où elle fait affaires seule sous le nom de "M. O. David & Cie," épouse séparée de biens de Maximilien Ovide David, commis marchand, du même lieu, et ce dernier en autant que besoin pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes,

Demandeurs.

vs

Albert Labranche, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 24 Mars 1893.

LOUIS E. LUSSIER,
D. G. C. C.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de St-Hyacinthe
DANS LA COUR DE CIRCUIT
No 2084

Dame Parmélie Morin, marchande publique, des cité et district de St Hyacinthe, où elle fait affaires seule sous le nom de "M. O. David & Cie," épouse séparée de biens de Maximilien Ovide David, commis marchand, du même lieu, et ce dernier en autant que besoin pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes,

Demandeurs,

vs

Homère Tétu, ci-devant de St Hyacinthe, dit district et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 24 Mars 1893.

LOUIS E. LUSSIER,
D. G. C. C.

P. A. LEFEBVRE
MARCHAND-TAILLEUR
86, RUE CASCADES, 86
ST. HYACINTHE.

Grand assortiment de hardes faites pour hommes et enfants.
Habillements faits à ordre sous le plus court délai.
Aux plus bas prix.
Satisfaction garantie.

Aussi: CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, MOUCHOIRS, etc.

P. A. LEFEBVRE.

J. FOURNIER
Huissier Cour Supérieure,
Pour les Districts de St-Hyacinthe et Bedford.
Magenta (L'Ange-Gardien) Que i. a. c.

TERRE A VENDRE

Une des plus belles terre de St Guillaume d'Upton, située au Ruisseau des Chênes, avec maison, granges et autres bâtisses, le tout en bon ordre et occupée en ce moment par M Thomas L. Desaulniers.
S'adresser à

O. T. PARADIS,
Woonsocket, R. I

E. F. CODERRE
PEINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR,
10, 203 WILLIAM
ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.
Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement : (payable d'avance.)

Un an.....\$1.00

6 mois..... 50

ANNONCES :

1re Insertion.....la ligne 15c.

Insertion subs..... " 7c.

Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 7 Avril 1893

PARLEMENT FEDERAL

M. Charlton appelle l'attention de la Chambre sur le fait que certains journaux ont dit que ses remorqueurs marchaient le dimanche. Il demande si un seul député peut nommer un de ses remorqueurs à qui cela soit arrivé. Il nie être dévot ; toute la législation qu'il a soumise à la Chambre à propos du dimanche est basée sur des principes de morale et non sur des théories religieuses.

M. Laurier attire l'attention du gouvernement sur la déclaration de M. Munro F. Wallace, de Woodbridge, que son frère, le contrôleur des douanes fait encore partie de la société Wallace Bros, de Woodbridge. Le chef de l'opposition soutient qu'il ne convient pas qu'un chef du département des douanes fasse partie d'une société d'importateurs.

M. Wallace répond que la société Wallace Bros ne fait pas le commerce d'importation et n'a aucune relation avec le département des douanes. Néanmoins, pour éviter tout malentendu, il se séparera de cette société.

M. McCarthy demande si le projet de loi pour amender l'acte des Territoires du Nord-Ouest va être soumis à la Chambre.

M. Foster répond que, vu la période avancée de la session et le désir de proroger les Chambres samedi, le gouvernement a décidé de retirer les mesures suivantes : Acte pour amender la loi des licences ; acte pour amender la loi des matelots ; acte pour amender la loi concernant les terres du Nord-Ouest ; acte concernant les conserves ; acte pour amender l'acte du Nord-Ouest.

Avant que la Chambre procède aux affaires inscrites sur le rôle, M. Lister demande à être entendu sur une question qui le concerne personnellement.

Dans le numéro de l'Empire, en date du 30 mars a paru un article sous le titre de " Diffamation des Juges."

M. Lister lit l'article. Il déclare que la partie de cet article qui lui fait dire que les juges des tribunaux inférieurs, dans l'Ontario, ont acheté leur nomination, est fautive. Si le correspondant de l'Empire, ajoute-t-il, avait lu le Hansard, il aurait vu lui-même que cette allégation est fautive.

Pour M. Lister, le corps judiciaire pris dans son ensemble, mérite le respect général. Cependant quelques juges des tribunaux inférieurs ont acheté leur commission, d'après lui. C'est ce qu'il a dit et il proteste contre l'écrivain qui lui a attribué d'autres paroles.

Le Dr Landerkin propose l'ajournement de la Chambre afin de permettre à M. Tarte de répondre à un article de la Gazette de Montréal.

M. Tarte lit cet article. Il dit que, durant l'élection de 1891, il a signé certains billets pour lever des fonds électoraux et qu'il serait prêt à faire la même chose dès demain. Le rédacteur de la Gazette est membre de cette Chambre, et il aurait dû préférer ses accusations devant cette Chambre. M. Tarte ajoute qu'il a été trésorier du parti conservateur, que de fortes sommes ont été versées entre ses mains, mais qu'il peut dire comme un homme célèbre de ce parti que " Ces mains sont nettes." Il en appelle à ses anciens collègues du parti auquel il a appartenu pour déclarer s'il n'a pas respecté les secrets de ce parti.

OTTAWA, 1 AVRIL, 1893.

La Chambre des Communes a eu, samedi matin, une courte séance, pour terminer les travaux de la session.

Le bill des subsides pour l'année 1893-94 a été adopté.

Motion est faite pour que le bill donnant à l'Orateur du Sénat pouvoir de quitter son siège pendant les séances et de s'y faire remplacer par un sénateur, soit lu une seconde fois.

MM. O'Brien, Mills et Flint s'opposent au bill qu'ils déclarent inconstitutionnel.

M. Foster déclare que c'est l'intention du gouvernement de demander au gouverneur-général de réserver sa sanction à ce bill et de le soumettre aux autorités impériales. Comme la discussion menace de se continuer, le bill est retiré.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

A trois heures, la prorogation officielle a eu lieu avec le cérémonial ordinaire. La température détestable qu'il faisait avait rendu moindre que d'habitude le nombre des personnes qui y assistaient. Beaucoup de sénateurs et députés étaient partis pour leurs résidences hier et jeudi. Son Excellence est arrivée entourée d'une brillante garde d'honneur. Après avoir pris place au trône, au milieu de son cabinet, lord Stanley a prononcé le discours que voici :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de l'Assemblée Législative.

En vous relevant de vos devoirs de députés cette année, je dois vous féliciter de l'énergie et de la diligence avec lesquelles vous vous êtes acquittés de ces devoirs durant la session qui se termine aujourd'hui.

La session du tribunal d'arbitrage de la mer de Behring, à Paris, nous donne lieu d'espérer que le différend survenu entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada sera bientôt réglé d'une manière satisfaisante, la nomination du premier ministre du Canada comme un des arbitres nous donne l'assurance que les intérêts de nos pêcheurs seront bien défendus.

On a déposé devant vous le traité de commerce négocié entre la France et le Canada, avec la correspondance qui s'y rapporte, mais la période avancée de la session à laquelle nous avons reçu ce traité, la correspondance qu'il faut encore faire au sujet de la portée de la partie

du traité qui a trait au traitement de la nation la plus favorisée et à l'interprétation de certaines clauses, ont engagé mon gouvernement à remettre à quelque temps la ratification de ce traité par le parlement. Je vous remercie des précautions nombreuses que vous avez prises pour empêcher le choléra d'envahir le pays et j'espère que ces précautions auront, en effet, cet heureux résultat.

Les mesures libérales que vous avez prises pour assurer au Canada une belle représentation à l'exposition universelle colombienne fera, j'en suis certain, que les ressources et les progrès du pays seront bien illustrés au milieu de toutes les nations de l'univers.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des crédits libéraux que vous avez votés pour le service public.

Honorables MM. du Sénat,

MM. de la Chambre des

Communes,

C'est avec un profond regret que je vois approcher le terme de mon séjour officiel au Canada et que je constate que, selon toute probabilité, il me faudra bientôt vous quitter. Dans la prévision de cet événement, je saisis cette occasion de vous déclarer tout l'intérêt que je porte à ce qui concerne le bien être du Canada et la sincère affection que j'éprouve pour tous les habitants de ce pays, qui n'ont jamais manqué de prouver leur loyauté à la personne et au trône de notre souveraine, et leur amitié et leur considération envers son représentant. Toujours, j'aurai le plus grand souci du bien être et de la prospérité de ceux parmi lesquels j'ai passé cinq années de ma vie au Canada ; je demande au Tout-Puissant de vous bénir dans toutes vos entreprises.

Puis le Parlement a été prorogé.

Signes de décrépitude

L'histoire parlementaire du parti conservateur depuis le commencement de la présente session fédérale a été marquée par une série de mésaventures tout à fait décourageantes pour ceux qui ont attaché leur fortune à celle du parti en question.

Les événements qui occupent aujourd'hui l'attention du public se sont produits ces jours derniers, mais pendant toute la session, leurs signes avant-coureurs ont attiré l'attention des observateurs sérieux.

Le ton querelleur et soupçonneux du principal organe du parti a fourni l'un des principaux indices du malaise qui existait dans le camp conservateur. L'Empire a non seulement rabroué M. McCarthy pour avoir fait des infidélités à la politique restrictionniste, mais il a tancé d'importance tous les députés conservateurs soupçonnés d'une rigidité d'échine contraire aux traditions du parti.

Le colonel O'Brien et M. Davin ont l'un et l'autre été l'objet de sa fureur. Le colonel ne s'est pas occupé du tout des sortites furibondes du grand organe ministériel, mais M. Davin lui a rendu coup pour coup.

La note discordante a été perceptible pendant toute la durée de la session, mais elle s'est fait entendre beaucoup plus distinctement ces jours derniers. L'attitude extraordinaire prise par M. Foster au sujet du traité franco-canadien, le spectacle encore plus remarquable offert par deux ministres votant pour condamner un de leurs collègues, la politique vacillante du gouvernement au sujet des écoles du Manitoba, tout cela forme une série de faits malencontreux bien propres à décourager les ministres et à mécontenter leurs partisans.

Ce sont là des faits peu importants de leur propre nature, mais qui paraissent beaucoup plus sérieux lorsque l'on considère l'état de choses dont ils sont les symptômes indiscutables. Certains germes de maladie qui ne pourraient se développer chez les personnes jouissant d'une constitution robuste s'attaquent aux personnes faibles dont ils détruisent la santé. Il en sera de même des échecs partiels subis par le gouvernement ces jours derniers.

Un gouvernement réellement fort n'en aurait pas été incommodé. Ou ces incidents ne se seraient pas produits, ou ils auraient été réglés sans compromettre la dignité du ministère. Dans un cabinet fortement uni par les liens puissants d'un commun accord sur quelque grand principe économique, de semblables difficultés auraient été réglées de façon à ne laisser aucun doute dans l'esprit du public sur l'opinion unanime du ministère.

M. Foster a déclaré à la Chambre qu'il n'approuve pas le traité franco-canadien. Son opposition a dû s'accroître depuis qu'il a appris que, d'après la théorie protectionniste, ce traité nuirait à l'une de nos industries indigènes. Le simple bon sens exige que le ministre des finances maintienne sa déclaration ou qu'il résigne son portefeuille.

Une reculade devant la colère tapageuse du Haut Commissaire Tupper serait fatale à l'influence de M. Foster. S'il cède et garde son portefeuille cela prouve que nos gouvernants n'ont guère le sentiment de leur propre dignité. S'il résiste, quel attitude va prendre le Haut Commissaire qui a recommandé l'adoption du traité ?

Dans ce cas particulier, M. Foster a encore le bénéfice du doute. Dans l'incident qui a mis à couteaux tirés trois de ces collègues, MM. Wallace, Costigan et Curran, il n'y a malheureusement pas de doute possible. Ces deux derniers ont, par leur vote, condamné la conduite du premier et cependant il paraît certain que tous les trois resteront collègues dans le même cabinet.

Avant le vote, le chef intérimaire du gouvernement, M. Foster, a défini clairement la position qu'il voulait prendre. Aucun ami du gouvernement, a-t-il dit, ne peut voter pour la résolution. Malgré cet avertissement deux de ses collègues ont le crime irrémissible de voter en faveur de la motion Dawson.

M. Wallace, censuré par leur vote, ayant été reconnu par M. Foster comme un collègue pour lequel il ne craignait pas de mettre en jeu l'existence du gouvernement, ne croit pas avoir de

raison pour démissionner, vu surtout que le parlement a approuvé sa conduite. Mais MM. Costigan et Curran, les deux ministres qui ont été publiquement dénoncés par M. Foster comme n'étant pas les amis de l'administration ont-ils les mêmes raisons pour se cramponner à leurs portefeuilles ? Quoi qu'il en soit, ils n'ont pas la moindre intention de résigner, et ils le déclarent hautement.

Ce n'est ni en Angleterre, ni surtout en France que des ministres garderaient leurs portefeuilles dans de pareilles circonstances.

Cette persistance à subir toutes les avanies plutôt que de renoncer aux douceurs du pouvoir ne fait pas honneur à nos hommes publics. Elle offre un indice certain de la décrépitude dont le parti conservateur est atteint et à laquelle il succombera avant longtemps.

La Patrie.

ÇA ET LA

Le Pape vient de conférer le titre de comte romain à M. L. G. Baillargé de Quebec, en récompense de sa grande libéralité à l'égard des institutions de charité.

L'arbitrage de la mer de Behring est poussé avec une grande activité. Les factums de l'Angleterre et des Etats-Unis ont été transmis réciproquement au parlement anglais et au sénat des Etats-Unis. Les plaidoiries se trouvent ainsi délimitées.

Un nommé Ricardo Gonzales, de Hallowell (Maine) a empoisonné ses deux enfants, âgés respectivement de deux et quatre ans, en leur donnant, par erreur, du poison à la place d'une potion ordonnée par le médecin. Les deux enfants sont morts et leur père est devenu littéralement fou de chagrin.

Le temple méthodiste d'Elm Park, à Scranton (Pennsylvanie) a été totalement détruit pendant la nuit par un incendie d'origine suspecte. Les pertes matérielles s'élèvent à \$125,000. Il y a quelques mois déjà le même temple avait été détruit par le feu, et sa reconstruction venait à peine d'être achevée lorsqu'il a été incendié de nouveau.

Battu par un vote de 247 contre 242 sur la question de l'augmentation des droits sur les boissons le ministre Ribot a résigné. Le président Carnot a insisté auprès des ministres français pour les faire revenir sur leur décision mais inutilement.

On dit que M. Develle sera prié de former un nouveau ministère. La Chambre des députés après avoir voté des subsides pour un mois s'est ajournée au mardi prochain.

Le steamer "Tanis" a débarqué à Montevideo, le capitaine et sa femme, et l'équipage du navire anglais le "Templemore." Ce vaisseau a été frappé par des icebergs, près des îles Falkland, le 3 mars dernier, et tous ceux qui étaient à bord ont dû se sauver dans de fragiles embarcations.

Le vaisseau est totalement perdu. Les malheureux naufr-

gés ont été ballottés cinq jours durant par la mer en furie, et lorsque le "Tanis" les a recueillis ils étaient à moitié morts de faim et de froid.

Une dépêche nous annonce qu'un triste accident est arrivé sur la voie de l'Atlantic Express à Agassiz Point, Colombie Anglaise. M. S. Whyte, beau-frère du juge Killam, de Winnipeg, le chauffeur et deux autres personnes ont été tués. La dépêche ne donne aucun détail supplémentaire.

MM Talbot et Robertson, de Montmagny, Saint-Cyr, Fontaine et Côté, des Eboulements, et Alfred Cloutier, de Québec, arpenteurs, viennent d'être appelés à faire partie de l'expédition dirigée vers Alaska, pour établir, sous la direction de quelques ingénieurs du gouvernement, la délimitation des frontières entre le Canada et certains territoires appartenant aux États-Unis.

Mme Alexander Mackenzie, veuve de l'ex-premier ministre du Canada est décédée le 31 mars dernier, à Sarnia. La défunte était âgée de soixante ans. Elle était la fille aînée de Robert Sym de Perthshire, Ecosse. Bien qu'elle menât une vie très calme et très retirée Mme Mackenzie était l'une des femmes les mieux connues du Canada, comme elle en était l'une des plus estimées et des plus respectées.

Dans l'affaire de Charles Moisan, coupé en lambeaux par une locomotive, sur la voie du Pacifique Canadien, à la gare du Palais, les jurés ont rendu un verdict de *Suicide* dans un moment d'aliénation."

Nous avons déjà rapporté cet effroyable accident. On entre-tient aucun doute sur l'état d'esprit où se trouvait le pauvre malheureux qui s'est jeté sur les rails, pour se faire mettre en charpie.

Des délégations de la Chambre de Commerce de Belfast et des commerçants d'Ulster se sont rendus auprès de M. Gladstone, pour protester contre le projet du Home Rule pour l'Irlande. Le premier ministre a réfuté sans difficulté les motifs invoqués par les délégués. Aux allé-gations de ces derniers, lesquels prétendaient qu'il existait une jalousie historique et des divisions de races entre les membres des différentes religions en Irlande, M. Gladstone a comparé ce pays avec le Canada où les divisions de races sont infiniment plus distinctes qu'en Irlande. Une députation des banquiers et marchands de Londres s'est également rendue auprès de M. Gladstone.

Paris, 30.—La Gazette de Francfort cite un cas incroyable de superstition qui s'est passé en Italie, dans le village de Pontesema, près de Florence. La fille d'un paysan souffrait d'attaques d'hystérie et le curé du village prétendait qu'elle était possédée du démon. Le paysan est allé consulter une sorcière renommée dans tout le pays. Celle-ci lui a conseillé comme seul moyen de guérison, de saisir et de brûler vive la première personne qui frapperait à la porte de sa mai-

son. Il arriva que ce fut une mendicante qui se présenta la première. Le paysan la saisit et la jeta dans un four. Les cris affreux de l'infortunée ont attiré les passants qui sont parvenus à la sauver à moitié brûlée. La police a arrêté le paysan, sa fille et la sorcière.

La société St Jean-Baptiste, de Cohoes, N. Y., a adressé à toutes les sociétés sœurs du Canada et des États Unis un manifeste les conviant à venir en corps assister aux grandes démonstrations qu'elle doit faire ici le 22 juin prochain en commémoration du 25ème anniversaire de sa fondation.

M Méline, chargé par le président Carnot, de former un nouveau cabinet, a choisi les membres suivants :

M. Félix Jules Méline, premier ministre et ministre du Commerce.

M. Charles Dupuy, ministre de l'Intérieur.

M. Jacques L. Trarieux, ministre de la Justice.

M. Raymond Poincaré, ministre des Finances.

M. Eugène Spuller, ministre de l'Instruction Publique.

M. François Vietta, ministre des Travaux Publics.

Amiral Riennier, ministre de la marine et des colonies.

M. Albert Viger, ministre de l'Agriculture.

Le général Loizillon, ministre de la guerre.

M. Develle, ministre des Affaires étrangères.

Wetumpka, 3.—Un duel a eu lieu ces jours-ci entre un journaliste du nom de Goodwyn, rédacteur du *Reform Advocate*, et un garde-chiourme nommé Jenkins, chargé de la surveillance des forçats qui travaillent dans la ville. Ce duel n'a été précédé ou accompagné d'aucune des formalités qui entourent les rencontres en Europe ; il n'y a eu ni témoins, ni procès-verbaux, ce qui n'a pas empêché l'un des adversaires d'être tué. Il paraît que Goodwyn avait publié dans son journal un article où Jenkins était présenté sous un jour rien moins que favorable.

Le garde-chiourme s'est ému de cet article, et il est allé trouver le journaliste pour lui demander une rétractation, Goodwyn, qui se trouvait à son bureau, a reçu son visiteur avec une certaine arrogance et lui a déclaré qu'il ne rétracterait rien du tout. Aussitôt Jenkins a sorti son revolver de sa poche, Goodwyn en a fait autant, et les deux hommes ont fait feu presque simultanément ; le garde-chiourme est tombé mortellement atteint d'une balle dans le ventre. Goodwyn a, du reste, la main malheureuse, car déjà, il y a quelques mois, il a tué accidentellement le shérif du comté d'Elmore.

Le Montreal Witness

Ce journal occupera bientôt une nouvelle bâtisse qui a été construite spécialement pour l'installation d'une nouvelle presse qui sera la plus perfectionnée parmi celles qui existent actuellement en Canada. C'est une quadruple machine Hoe

qui imprimera sur les deux côtés 60,000 copies à l'heure d'un journal à huit pages ou bien 30,000 copies d'un journal de 12 ou 16 pages. Les journaux sortiront de cette presse taillés, collés et comptés par lots de cinquante copies Sa vitesse surpassera d'un tiers celle de toutes les autres presses en Canada.

La composition du *Witness* sera faite à l'avenir sur une machine à composer Mergenthaler. Le caractère de chaque édition sera neuf et du plus bel aspect.

Le prix d'abonnement au *Daily Witness* est de \$3.00 par année, l'édition hebdomadaire est de \$1.00.

Le choléra en Europe

Le choléra vient de faire sa réapparition à Saint-Petersbourg Il est de notoriété publique qu'il y a chaque jour des décès cho-lériques, bien que les autorités aient renoncé à publier comme l'année dernière, un bulletin quotidien des cas nouveaux et des décès.

Le gouvernement paraît avoir adopté la méthode du silence et ne veut communiquer au public aucun renseignement sur les progrès de l'épidémie.

On reçoit également de mauvaises nouvelles sur les ravages du choléra dans les provinces russes. Le ministre de l'intérieur a fait prendre des mesures de précautions qui indiquent que le gouvernement doit avoir reçu à ce sujet des renseignements de nature très grave. C'est ainsi que le ministère de l'intérieur a ordonné la réouverture des postes médicaux sanitaires dans les provinces du Volga, où le choléra a fait des milliers de victimes, l'année dernière. Des steamers spéciaux, ayant des corps d'officiers de médecine à bord, parcourent le Volga, s'arrêtant dans les localités infectées et enlèvent les cholériques ou les cadavres de cholériques des bateaux qui font le service habituel du fleuve. Le gouvernement russe établit en outre des commissions sanitaires qui doivent inspecter la population dans les diverses stations du réseau des chemins de fer de la Russie.

Les malheureux passagers du "Naronic"

69 PERTES DE VIE

New-York, 30.—Une dépêche de New-York, Ve., dit : Wm Johnson, le gardien d'hiver à Ocean View, Ve., place d'eau, près de l'embouchure de la Baie de Chesapeake, a recueilli, sur la rive, une bouteille dont le col était entouré de plusieurs bouchons, et qui contenait une lettre donnant des détails sur la perte du *Naronic*. Voici ce que dit la lettre :

" 3.10 a. m., 19 février, SS. *Naronic* White Star line, en mer.

" A celui qui recueillera cette lettre :

" Veuillez la rapporter à nos agents, si l'on n'entend pas parler de nous avant que vous la trouviez. Notre navire s'enfonce rapidement sous les flots et la tempête est si terrible que nous ne pourrions jamais nous sauver dans les embarcations de sauvetage. Puisse Dieu nous sauver ! Nous avons été frappés par un

iceberg et notre navire a pu demeurer ensuite à flot pendant deux heures. Il est 3 20 heures à m. à ma montre et le pont de l'imense vaisseau est au niveau des flots. Veuillez faire rapport aux agents Broadway, New-York, MM. Kersey et Co. Adieu à tous,

" JOHN OLSEN, Bouvier."

Le Chevalier Renégat

LÉGENDE

Le comte de Schönberg est un riche et puissant seigneur. Dans son château, il y a toujours grande liesse, sur tous les chemins d'alentour se déroulent en longues files les cortèges de chevaliers et de gentes dames qui se rendent à la noble demeure pour prendre part à des réjouissances toujours renouvelées, et sans cesse les échos de la forêt relisent les bruits joyeux de ses fêtes. A l'intérieur du manoir règne un luxe princier ; dans les grandes salles aux lambris dorés, aux fastueuses décorations, aux lustres étincelants, tout brille et resplendit ; sur les tables, toujours entourées de nombreux convives, paraissent et disparaissent les mets les plus recherchés et les vins les plus exquis. Pendant les festins, les ris et les chants, trop souvent, hélas ! entrecoupés de blasphèmes ; après les festins, l'orgie et les scènes de débauche.

Ainsi en alla-t-il durant de longues années, car le comte de Schönberg était un riche et puissant seigneur.

Dans le luxe et les fêtes, l'im-mense fortune de l'insensé chevalier a disparu tout entière, et la faim, la pâle faim, de ses doigts décharnés, frappe à la porte du fier château Désespéré, le comte se glisse furtivement à travers les cours désertes et s'en va errer dans la forêt. Il y rêva longtemps ; ses traits étaient sombres, tout dans sa démarche trahissait la lutte violente qui se livrait en son âme. Soudain son œil s'allume ; une flamme terrible y a brillé : " Satan, s'écrie-t-il, viens à mon aide. Je n'ai plus espoir qu'en toi. Si tu me rends mes richesses perdues, je renonce au Dieu trois fois saint, et je me livre à toi corps et âme ! "

Le terrible vœu fut exaucé. L'abondance reparut au château et avec elle le luxe et les fêtes.

Mais tout s'épuise ici-bas, même les dons de l'enfer. Une seconde fois les trésors du riche seigneur sont gaspillés : voici de nouveau la misère et la faim.

Le chevalier retourne à la forêt, et évoqua l'Esprit des ténèbres, demandant de l'or, beaucoup d'or. Le Noir, toujours fidèle aux rendez-vous, se présenta aussitôt.

" A merveille, compagnon ! dit-il ; mais d'abord renie aussi la Vierge Marie qui me fait tant de mal et me ravit tant d'âmes. Il faut que je me venge d'elle. Promets de ne plus l'invoquer jamais, et je fais de toi le plus riche seigneur de la terre."

A ces mots, le comte se redressa, anxieux, irrité, et s'écrie :

" N'est-ce point assez d'avoir renié le Tout-Puissant pour toi ? Me faut-il encore renoncer à la douce Vierge ? Jamais ! "

Satan disparut en jetant un blasphème, et le chevalier se re-

trouva seul au milieu de la nuit, abandonné et gémissant. Le démon le délaissait, et il avait renié Dieu.

La nuit suivante, le château de Schönberg fut attaqué par une troupe ennemie. Ses défenseurs tombèrent les armes à la main ou furent faits prisonniers. De tous ses habitants, nul ne trouva grâce devant l'impitoyable vainqueur. Prisonniers, vieillards, femmes, enfants, tout fut égorgé. Le château fut livré aux flammes, et, en quelques heures, il ne resta plus de l'opulent manoir que des ruines fumantes, recouvrant des entassements de cadavres... Seul, le comte était parvenu à s'échapper.

Il erra longtemps, loin, bien loin de sa patrie, inconnu de tous, vêtu de haillons, mourant de faim, traînant de hameau en hameau son infortune, il implorait un morceau de pain de la charité des pauvres et des manants qu'il avait tant méprisés jadis. Le soir, la forêt profonde seule lui offrait asile ; il s'endormait à l'ombre des grands chênes, au cri lugubre des oiseaux de nuit qui berçaient son sommeil toujours troublé par des rêves amers et de sanglantes visions. Le fier chevalier avait reconnu la main de Dieu qui le frappait. Le souvenir de ses crimes pesait sur son âme d'un poids accablant ; le remords le rongea, remords sans adoucissement et sans trêve, car, hélas ! l'infortuné n'osait plus prier ! Il avait renié son Dieu, il portait en son cœur la flétrissure de l'apostasie et croyait toujours sentir sur son front le signe du maudit !

Un soir pourtant, poussé par une force invisible, il se glissa furtivement dans la chapelle d'un château. Devant une Madone portant dans ses bras l'Enfant Jésus, une lampe d'or brillait. Le renégat contempla longuement la sainte image ; des sanglots déchiraient sa poitrine, il s'agenouilla. Un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, et, pour la première fois depuis de longs mois, la prière monta à ses lèvres.

" Très douce Vierge, murmura-t-il, voyez à vos pieds un misérable qui a commis le plus grand des crimes, mais qui se repent de toute son âme... Vous, ô Mère ! si je vous ai oubliée, jamais du moins je ne vous ai renoncée. On vous appelle Mère de miséricorde ! Ah ! je vous en conjure, obtenez-moi le pardon de votre divin fils !... "

Le malheureux pria longtemps. Enfin, épuisé par l'émotion et les larmes, il s'affaissa sur les dalles et s'endormit...

Tout à coup, ô prodige ! la Vierge de l'autel qui souriait toujours, se leva de son trône, y déposa l'Enfant Jésus et s'agenouilla devant Lui :

" Fils très aimé ! supplie-t-elle, prenez en pitié les larmes de ce pécheur qui m'implore. Par les mérites de votre Croix et par mes sept douleurs, je demande pour lui grâce et pardon. —Reprenez-moi sur vos bras, ô Mère, à cause de vous, je lui ferai grâce."

La sainte Vierge s'incline profondément devant l'Enfant Jé-

sus, et, radieuse, reprend sa place sur son trône.

Caché dans un coin de la chapelle, le seigneur du château avait été témoin des larmes du parjure chevalier, témoin aussi de la prière de la Mère de Dieu. Lorsque le coupable se réveilla, le châtelain s'approcha et lui dit avec douceur :

"Frère, consolez-vous, Marie a prié pour vous et obtenu votre grâce."

Le chevalier se relève ; il écoute, joyeux, attendri, le récit du prodige et court se jeter aux pieds d'un prêtre pour confesser ses fautes et recevoir le pardon promis.

Trois jours après, le renégat réconcilié entrait dans un cloître pour s'y consacrer à tout jamais au service de la Mère de Dieu.

GASTON MAURY.

CANADA

STANSTEAD

L'exposition annuelle de Stanstead aura lieu le 23 et 24 août prochain. On fait de grands préparatifs pour éclipser tout ce que l'on a fait les années passées.

ST JUDES

Un cercle agricole a été formé ici dimanche dernier. Les papiers nécessaires ont été remplis et transmis au département de l'Agriculture de la Province.

ARTHABASKAVILLE

Un vieux cultivateur d'Arthabaska rapporte qu'il a éclairé et tonné en ce village, il y a une semaine. C'est inévitablement, dit-il, le pronostic d'un printemps tardif et d'un été très court et très chaud.

THETFORD MINES

Un petit garçon de quatre ans, fils de M. C. Belgrade s'est noyé dans la chaussée du moulin à farine de M. Frs Belgrade, près de l'église de Thetford ; M. le coroner Chevreuil a été mandaté pour tenir une enquête, mais à son arrivée l'enfant était enterré.

WINNIPEG

M. Dennis Ryan, millionnaire de St Paul, président de la "Minnesota & Ontario Lumber Co." vient d'accepter les termes d'un amalgame de toutes les scieries du Lac des Bois, et comme sa signature seule manquait pour la formation complète du vaste syndicat, ce dernier se trouve accompli.

SMITHS FALLS, Ont.

M. Hyacinthe Lanthier vient de mourir en cette ville. Il était l'un des survivants de la bataille de Saint Eustache et y a vu tomber Chénier près de l'église.

Les "loyaux" ont incendié sa propriété à Saint Benoît et il a dû fuir aux Etats-Unis pour échapper aux mains des bourreaux.

Le défunt s'est éteint à l'âge de 86 ans, et il était le père de M. David Lanthier, de la maison Lanthier et Archambault, rue Notre-Dame, Montréal.

SEA ISLE, N. J.

Henry Clay Swaine, assistant-caissier de la Second National Bank, de Washington, est allé faire une visite à sa sœur le 29 mars, à Townsend Inlet, et a aidé quelques cultivateurs à brûler une prairie. Le vent ayant changé subitement, les flammes se dirigèrent vers la résidence de la sœur de M. Swaine et ce dernier voulut aider les employés de la ferme à combattre le feu mais il tomba, affaibli par un exercice violent auquel il n'était pas habitué. Dans l'immense nappe de flammes, son corps a été complètement carbonisé en quelques instants.

BRADFORD, Ont.

Un incendie considérable s'est déclaré à l'hôtel Higgins, vers quatre heures lundi matin.

L'établissement était occupé surtout par des employés de chemins de fer.

Plusieurs des occupants ont sauté par les fenêtres mais ce ne fut pas sans avoir été sérieusement brûlés.

Le dénot du chemin de fer de Buffalo, Rochester et Pittsburg a été sérieusement endommagé ainsi que l'épicerie Leroy. Il y avait 125 personnes dans l'hôtel. Plusieurs ont été brûlées mortellement.

La maison Riddle a été transformée en hôpital, pour y recevoir des blessés. On ignore encore la cause du feu.

Voici la liste des morts telle que connue jusqu'à ce moment : The Cullen, Bradford ; F. S. Havelin, Sulbury ; Mlle Georgia Bond, Bradford ; George Parks, Bradford ; et un enfant du nom de Tucker. Plusieurs autres manquent. Les pertes sont évaluées à \$100,000.

ST FERDINAND d'Helifax

M. F. Gosselin, forgeron a été victime d'un accident assez grave. Il était à chasser un cheval vicieux, lorsque celui-ci lui lança une ruade qui l'atteignit à la jambe, lui fracturant le genou et causant une dislocation.

ST GUILLAUME D'UPTON

Nos cultivateurs semblent comprendre plus que jamais les avantages qu'offrent l'industrie fromagère. On entend plus parler de fromagerie. Deux fromageries nouvelles sont déjà en voie de construction et l'on parle d'en construire encore une autre, ce qui avec les deux que nous avions déjà, nous donnera 5 fromageries. Nous croyons que si ces fromageries reçoivent l'encouragement qu'elles ont lieu d'espérer, ceci va donner un nouvel élan à notre paroisse dans la voie du progrès.

SWEETSBURG

John Braley, détenu dans la prison commune et purgeant une sentence d'un an d'emprisonnement, s'est échappé le 21 mars dernier et a réussi à se maintenir depuis, en dehors des atteintes de la police. Il a opéré son évasion en sciant l'un des barreaux de fer de la fenêtre de sa cellule, située au second étage et en se laissant descendre au moyen de deux draps noués l'un à l'autre et fixés à l'un des barreaux ; cependant sa descente ne s'est pas opérée sans péril, car son échelle improvisée n'a pu soutenir le poids de son corps et a cédé, lui occasionnant d'après les apparences, une chute de 18 pieds. Malgré cette chute qui a dû être rude, il a réussi à escalader le mur et à prendre la clef des champs.

QUÉBEC

Il est décidé que les dragons canadiens laisseront cette ville pour Toronto.

Comme compensation, l'effectif de l'artillerie sera porté de 130 à 300 hommes.

La batterie C. reviendra de la Colombie Anglaise et sera, avec la batterie B, sous le commandement du lieutenant-colonel Montizambert.

Le lieutenant-colonel Hoimes restera à la Colombie comme député-adjutant-général. La garnison de Victoria se composera de militaires britanniques.

Les canons de la batterie B. seront transportés à Kingston ; deux seulement resteront ici avec 14 chevaux. Le vieil hôpital militaire, qui servait de cour à la citadelle, sera converti en résidence pour les soldats mariés des batteries B et C.

Un terrible accident est arrivé sur le chemin de fer du Québec-Central, à la station du lac Noir, vendredi soir. Henri Larochelle, maître de poste de Thetford Mines, est tombé sous le train, pendant que celui-ci était en mouvement, en voulant monter sur le char, et s'est fait broyer une jambe. Il fut immédiatement transporté dans une maison de la localité et le médecin et le prêtre furent appelés auprès du blessé. Larochelle fut administré et le médecin lui a prodigué ses soins. Mais malgré tous ses efforts, le malheureux Larochelle a succombé, à son affreuse blessure.

Nos abonnés des Etats-Unis voudront bien se rappeler que l'abonnement à notre journal est payable d'avance. Dès la semaine prochaine nous cesserons l'envoi de LA TRIBUNE à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement pour l'année courante

ETATS-UNIS

NOUVELLE-ORLÉANS, La.

Une dépêche laconique de cette ville annonce qu'un yacht de plaisance a chaviré pendant l'après-midi dans le lac Pontchartrain et que quatre femmes ont été noyées.

CHICAGO

Un jeune homme de vingt-six ans, Ross Smith a tué à coups de revolver une jeune fille de dix-neuf ans Effie Clark parce qu'elle refusait de se marier avec lui, et s'est ensuite brûlé la cervelle.

SHAMOKIN, E. U.

La lampe d'un mineur a causé une terrible explosion dans la mine Nelson Shaft, vers sept heures dimanche matin.

Dix ouvriers ont été tués et un grand nombre blessés.

Cette nouvelle a causé une grande sensation à Shamokin.

Par suite de ce sinistre, un millier d'hommes sont jetés sur le pavé, car l'exploitation de cette mine est actuellement impossible.

Les cadavres des dix victimes ont été retrouvés.

LOWELL

Les sociétés St Jean-Baptiste et St Joseph ont encore perdu un de leurs membres, M. Achille Ouellette, décédé à l'âge de 46 ans.

M. Ouellette est né à Ste Anne de Lapocatière en 1846 ; il arriva à Lowell avec sa famille, il y a environ sept ans. Il résidait au No 2, French Block, rue Cheever.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, six enfants, dont un fils et cinq filles tous établis en cette ville, ainsi que de nombreux parents et amis qui ont appris cette triste nouvelle avec peine.

MANCHANG, Mass.

M. l'abbé Delphose, curé de la paroisse canadienne de Manchang, Mass., a été nommé pasteur de l'église de Chicopee, Mass.

Le R. P. Gavi, de Westboro, lui succède. Les Canadiens qui sont en majorité sont fort mécontents du changement.

Le nouveau curé parle parfaitement le français, bien qu'il soit irlandais, mais comme il n'y a que sept ou huit familles irlandaises dans cette paroisse, la population canadienne se croit privée de ses droits d'avoir un curé de sa nationalité.

Aussi parle-t-on de requêtes, assemblées, protestations, pour faire contremander les ordres de l'évêque.

NEW-YORK

Une dépêche laconique de la dernière heure annonce que Latimer, le parricide qui s'est évadé du pénitencier de Jackson, Michigan, après avoir empoisonné un des gardiens, a été capturé dans le comté de Hillsdale.

L'arrivée à New-York, par le steamer américain Paris d'un certain nombre de jeunes femmes qui doivent représenter les meilleurs types de la beauté européenne à la section d'ethnologie vivante de l'exposition de Chicago, n'était pas un poisson d'avril, comme on l'a laissé croire d'abord.

Le Paris a amené en effet, vingt-deux jeunes femmes, choisies parmi des milliers qui s'étaient présentées spontanément pour figurer à Chicago, sous la direction de la National Dress and Costume Company de Chicago, et, non seulement elles représenteront à l'exposition les types les plus parfaits des divers genres de beautés en Europe ; mais encore elles porteront les costumes pittoresques de leurs pays.

Lorsqu'on a vu les centaines de jeunes gens élégants qui s'étaient rendus avec des lorgnons et des lorgnettes au débarcadère de la compagnie internationale de navigation pour voir défiler les beautés européennes, les femmes sont restées à bord jusqu'à ce qu'elles se fussent dispersées. On les a conduites ensuite, avec des voitures qui les attendaient, au Grand Union Hotel, où leur présence a été à peine remarquée, et où elles sont restées jusqu'au départ du train pour Chicago.

Les jeunes femmes doivent rester six mois à Chicago et elles seront renvoyées ensuite dans leur pays par les soins et aux frais de la même compagnie qui les a fait venir. Elles auront pendant leur séjour à Chicago, \$10 d'appointement par semaine, tous frais payés. Les costumes qu'elles doivent porter à l'exposition de Chicago ont été faits par le consommier le plus en renom de Paris. Chacune d'elles est une beauté parfaite, d'un type distinct, et elles représentent, en tout, dix nationalités différentes, et dans le nombre se trouvent notamment une Parisienne et une Algérienne. Toutes sont à la fleur de l'âge : la plus jeune a dix-neuf ans et les plus âgées n'ont que vingt-cinq ans à peine.

AUX MARCHANDS.—C'est par les annonces que vous augmenterez votre commerce.

LE REMÈDE POUR LES HOMMES DE VIEUX DU GORDON. Tous les hommes qui souffrent de débilité nerveuse, faiblesse et qui ont subi plusieurs traitements sans succès, trouveront dans ce fameux remède une cure prompte et certaine pour les maladies suivantes : perte de forces prématurée, impuissance, manque de confiance, dépression mentale, palpitation du cœur, mémoire faible, épuisement de vitalité, erreurs de la jeunesse, maux secrets, mauvais songes etc. Prix \$1 la boîte ou 6 boîtes qui guérissent la plupart des cas pour \$1 ; envoyés franco de port. Tous les correspondances sont confidentielles. Écrivez pour avoir des échantillons. Voici l'adresse : QUEEN MEDICINE Co., Montreal.

VICTOR COTE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Place du Marché, St-Hyacinthe,

M. Victor Côté a l'honneur d'informer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Caron, porte voisine de MM. Brousseau et Bergeron. à 29-8-91.

Articles de modes

Mme Nap. Langelier, modiste, ayant décidé d'abandonner le commerce, pour cause de mauvaise santé, vendra sans réserve et à n'importe quel prix toutes ses marchandises : chapeaux garnis et non garnis, plumes, fleurs, rubans, et ainsi qu'un lot de pelleteries qui seront sacrifiées.

Que ceux qui ont quelque peu besoin de bonnes et belles marchandises de modes ne manquent pas cette occasion d'épargner au moins 50 par cent en allant faire leurs achats chez Mme Nap. Langelier. On ne refuse pas d'argent.

C'est le temps des Rhumes

L'Abietine

Est le meilleur remède connu pour le RHUME, la TOUX, la BRONCHITE, L'ASTHME, la COQUELUCHE, la GRIPPE.

Rend aussi de grands services dans la CONSOMPTION ou la PITISIE en calmant la Toux et facilitant l'expectoration.

Demandez-le au Dispensaire de St-Hyacinthe. Prix : 25 cents.

ON DEMANDE

Deux compagnons tailleurs ayant plusieurs années d'expérience, Aussi 2 apprentis,

Chez MATHIEU & FRÈRE. Marchand Tailleur.

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS

Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes.

Découpage et tournage exécuté promptement.

SPÉCIALITÉ : Intérieurs d'Églises, Colèges, etc.

M. O. DAVID & Cie



Marchands Tailleurs

Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

HARDES FAITES

Pour Hommes et Jeunes Gens

EN GRANDE VARIÉTÉ

Habillements sur commande à 24 heures d'avis.

DRAPS, TWEED,

ET SERGES

De Première Qualité.

CHEMISES, COLS,

COLLETS, CORPS,

CALECONS, &c.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

Table with columns: Station, Express, Vélo, Passager, Passager, Passager. Rows include Acton Vale, Upton, St-Liboire, Britannia Mills, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, Ste-Madeleine, St-Hilaire, Bebel, St-Lambert, Montreal.

ALLANT A RICHMOND.

Table with columns: Passagers, Passagers, Passagers, Mixtes, Passagers. Rows include Montreal, St-Lambert, Bebel, St-Hilaire, Ste-Madeleine, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Britannia Mills, St-Liboire, Upton, Acton Vale.

Le train local quitte Montréal le soir à 5.35 hrs. pour Saint-Hyacinthe ; il laisse Saint-Hyacinthe le matin pour Montréal à 7.17 heures.

LE PACIFIQUE CANADIEN,

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

8.10 A. M. Express de St-Guillaume avec connections suivantes : A Farnham ; pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre ; pour Foster, Sherbrooke, Mystic, Stanbridge, Cowansville &c. Montreal-A Montreal ; pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

3.50 P. M. Train Mété de St-Guillaume, faisant les connections suivantes : A Farnham-pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes, Bedford, Stanbridge, &c. A Montreal ; pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.00 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars d'orties et autres informations, s'adresser à l'importeur quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe. A. PERRAULT, Agent de la Station.

Chemin de fer du Comté de

DRUMMOND.

Entre St-Hyacinthe et Nicolet.

Table with columns: Station, Pour l'Est, Pour l'Ouest. Rows include St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Ste-Heleine, Duncan, St-Germain, Drummondville, St-Cyrille, Carmel, Blaké, Mitchell, St-Léonard, Ste-Monique, Nicolet.

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCO.

Compagnie Centrale Transatlantique, ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui ont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de 11 heures à 12 heures du Nord, au sud de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs. Pour informations ou Billets de passage et le transport des marchandises, s'adresser à M. A. CONNELL, Rue Girouard, St-Hyacinthe.

AUX ANNONCEURS

Nous tenons à informer nos clients que la circulation de "LA TRIBUNE" est plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de St-Hyacinthe.

La mission de la femme

Douce est ta mission, ô femme !
En cette terre de douleurs,
Aime, souris, chante avec âme,
Dieu te met pour sécher les pleurs.

Quand le sourire t'illumine
De son charme fascinateur ;
Que dans ton œil l'éclair fulmine
Pour le rendre plus séducteur ;

Et que tu prends à ta nature
La grâce enivrante des fleurs,
Pour devenir la créature
Egale aux séraphins rêveurs,

Alors tu chasses toute peine
Du cœur de l'homme soucieux.
Sa vie en devient plus sereine,
Tout lui paraît délicieux.

Douce est ta mission, ô femme !
En cette terre de douleurs,
Aime, souris, chante avec âme,
Combien peux-tu sécher de pleurs ?

LA FÊTE DE PAQUES

Cette grande fête des chrétiens a été célébrée avec beaucoup de pompe dans les différentes églises. A la Cathédrale, l'autel était richement décoré. La présence au chœur de nos hauts dignitaires ecclésiastiques donnait aux cérémonies un imposant cachet.

Mgr Decelles officiait pontificalement. Mgr de St-Hyacinthe assistait paré au trône. Le sermon, véritable morceau d'éloquence sacrée, fut donné par M. l'abbé Leflamme, chapelain au monastère du Précieux-Sang.

Le chant a été fourni par un chœur des Messieurs de la ville et des élèves de l'Académie Girouard, sous la direction de M. T. A. Hamel. Les voix enfantines alternant avec les voix plus graves, produisaient un effet qu'on a fort admiré ; et nous ne saurions trop féliciter le Révd. Père directeur du chant, du succès qu'il a obtenu, car nous comprenons la somme de travail qu'il a dû s'imposer pour en arriver à un aussi beau résultat.

A la Paroisse, le spectacle était des plus beaux. Le sanctuaire avait revêtu son artistique pureté ; fleurs et lumières se mariaient avec un tact, un goût unique.

Le Révd. Père Gill était chargé de la partie oratoire. Du premier coup il a donné l'impression d'un orateur. C'est un tout jeune fleuron à ajouter à la couronne déjà si brillante de l'école des Révds. Père Dominicains.

Un chœur de Dames et Messieurs ont redit d'une délicieuse façon l'antique et joyeux *Alleluia*. Le *Regina Cæli* à lui seul était tout un flot d'harmonie.

EN VILLE

Manufacture de corsets

On demande immédiatement 50 filles à la manufacture de corsets.

Malade

Nous regrettons d'apprendre que M. O. Desmarais est retenu chez lui par une grave indisposition.

Un orgue

MM. Casavant Frères ont sur le chantier, un orgue pour l'église de Bécancourt.

Joyeux anniversaires

Des amis de Mademoiselle Annie Hébert se sont réunis le 3 avril pour fêter l'anniversaire de sa naissance et lui ont présenté de magnifiques cadeaux accompagnés d'une jolie adresse.

Farines

Ayant acheté cinquante chars de farines avant la hausse, je suis en état d'en fournir n'importe quelle quantité à des prix qui défient la compétition.

On ne doit pas ignorer que la hausse est considérable maintenant et se chiffre par 25 centins le baril.

Avis aux commerçants.

JOSEPH BRODEUR.

Société St Joseph

Les membres de l'Union St Joseph célébreront la fête patronale de leur association, le dimanche, 23 avril courant. Il y aura procession, messe solennelle et sermon et discours de circonstance.

Apprenti-tailleur

On a besoin immédiatement d'un apprenti tailleur, conditions favorables.

M. O. DAVID & CIE,
St-Hyacinthe.

Grave accident

Mardi, M. Auguste Jodoin, du rang St-François, était en voiture quand son cheval prit le mors aux dents. Arrivé au village de la Providence, vis-à-vis la propriété de M. Johnny St-Pierre, la voiture frappa un poteau du téléphone. La violence du choc lança en avant M. Jodoin qui donna la tête contre ce même poteau.

M. Jodoin fut relevé la figure meurtrie et ensanglantée, il a été transporté chez M. Firmin Martel où les soins les plus empressés lui ont été prodigués.

Un pari

C'est encore curieux de voir l'entêtement de certains gens. Samedi dernier, un individu qui se trouvait dans le magasin de MM. Noreau et Sicotte, 21 et 23, rue Cascades et qui avait été témoin de plusieurs ventes de meubles, faites dans la journée, offrit de parier avec un de ses amis que les recettes de la journée se montaient à plus de \$1,000.

Il fut pris au mot, et M. Noreau fut appelé comme juge. Addition faite, les recettes se montaient à près de \$1,200.

Les bas prix auxquels MM. Noreau et Sicotte vendent leurs meubles explique une recette aussi abondante en un seul jour.

De retour

Notre agent M. Gédéon Guertin est de retour d'un voyage de plusieurs mois aux Etats-Unis, dans l'intérêt de notre journal. M. Guertin a fait un heureux et fructueux voyage, il a rencontré partout beaucoup de sympathie, et vante avec raison l'hospitalité cordiale de nos compatriotes de là-bas.

Nous offrons à tous nos sincères remerciements pour l'aide et l'encouragement qui a été donné à notre représentant.

Au Bazar

Grandes réductions au Bazar.—Les marchandises seront vendues au prix du gros jusqu'au mois de mai prochain, que chacun en profite. Le département des cotons est au complet ayant été acheté avant la hausse nous vendons à la pièce de bonne valeur pour 4, 5 cts. Le département des toiles à robes et des cachemirs noirs est certainement le plus beau choix qu'il y a ici en ville étant importé d'Europe directement pour la maison, nous pouvons les vendre à des prix surprenants. Le département des tapis de laine et tapestry est aussi des mieux choisis, nous en vendons de beaux patrons 25, 30, 40 cts ce qui est 20 % de réduction avec les prix ordinaires.

Accourez donc tous au beau magasin du bazar, 128 rue Cascades.

HENRI SICOTTE.

M. Ensèbe Morin fait toujours un appel aux marchands pour le département du gros, où il défie les prix du gros de Montréal, il importe directement d'Europe les étoffes à robes, les cachemirs noirs et les serges et il achète directement des manufactures toutes les cotonnades et une foule d'autres marchandises canadiennes.

NAISSANCE

En cette ville, le 31 mars dernier, Madame J. C. Desautels, N. P., une fille.

En cette ville, le 1er avril, l'épouse de M. Ant. Labatt, un fils.

A Boston, le 30 mars dernier, l'épouse de M. J. O'Carroll Robison, un fils.

DECES

M. Eusèbe Desmarais est décédé le 29 mars dernier, à l'âge de 76 ans après une longue maladie. Il laisse pour déplorer sa perte 7 enfants, 46 petits enfants et 15 arrière petits enfants.

Est décédée, le 30 mars dernier,

Marie Blanche Aglaé Cadorette, à l'âge de trois ans, deux mois et trois jours, fille unique de M. Pierre Cadorette.

En cette ville, le 31 mars dernier, est décédé M. Michel Pepin, à l'âge de 83 ans. Le défunt a été malade durant plusieurs années.

A Champlain, le 1er avril courant, est décédé M. L. Naz. Gagnon. Le défunt était le frère de notre concitoyen, M. Chs E. Gagnon, avocat.

En cette ville, le 5 avril courant, après une longue maladie, M. Théodore Siméon Richer, avocat, à l'âge de 47 ans.

Les funérailles auront lieu demain le 8, à 8 hrs.

Départ de sa résidence, rue Cascades, à 7 1/2 hrs.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

NOUVELLES DIVERSES

Un câblegramme nous apprend que l'honorable M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province, madame Chapleau et les personnes qui accompagnent les deux distingués voyageurs, sont arrivés au Havre après une heureuse traversée.

A une assemblée du Club de courses de St-Césaire de Courville, tenue le 3 avril, il a été décidé unanimement par l'assemblée de donner de grandes courses sous le patronage du dit club, les mardi et mercredi le 20 et 21 de juin prochain, une semaine après celles de St-Hyacinthe.

Vienne, 3.—La nouvelle vient d'arriver de Tiflis, en Russie, que l'église orthodoxe russe de Gudrai a été rasée par un ouragan. Une foule nombreuse assistait au service de Pâques quand les murs de l'édifice ont commencé à trembler.

Il s'en est suivi une panique. Un grand nombre de personnes ont eu le temps de fuir avant que l'église ait croulé. Des centaines de personnes ont été blessées sérieusement et au-delà d'une centaine ont été tuées. On est à extraire les corps des débris.

Paris, 3.—La reine d'Angleterre, se rendant en Italie, a été reçue à son passage à Cherbourg avec tous les honneurs compatibles avec son incognito respecté. Saluée à son débarquement par toutes les autorités maritimes, civiles et militaires, le train spécial qui la conduisit à Florence, en traversant la France, s'est mis en marche au milieu d'une double rangée de troupes, échelonnées le long de la voie, pendant que la musique du 1er régiment d'infanterie de marine jouait l'hymne national anglais.

Un sérieux accident est arrivé ces jours derniers à Mme Téléphore Noël de Stocke Centre, dans les Cantons de l'Est.

Elle voulant vider un bidon de pétrole, elle avait laissé couler une partie du liquide sur le plancher et même un peu sur ses vêtements. Voulant faire disparaître les traces qui se trouvaient sur le plancher, elle y mit le feu avec une allumette et la flamme se communiqua à sa robe. Elle courut dehors, poussant des cris alarmés. Quand le feu put être éteint, elle était horriblement brûlée.

Ses blessures n'auront pas de suites fatales.

Ottawa 3.—On vient d'apprendre qu'un drame sanglant s'est déroulé près de Hull.

La victime de cet assaut meurtrier est M. Daignault qui, ayant acheté un lot de bois de chauffage sur une terre non loin de Hull, partit en voiture pour aller en chercher un voyage. Il fut reçu là bas par un grand irlandais armé d'une hache et qui paraissait ivre. M. Daignault expli-

qua à l'individu, un nommé McGinness, le but de son voyage, mais celui-ci ne voulait rien y comprendre. Il enjoignit à M. Daignault de décamper aussitôt, mais ce dernier persista dans sa décision d'amener un voyage de bois.

McGinness brandit sa hache et en frappa M. Daignault en pleine figure, lui coupant l'œil, le nez et la joue, obliquement et à une profondeur de plus d'un pouce. Le coup a été si violent que les os des pommettes des joues ont été coupés à net.

Immédiatement au retour de M. Daignault, M. Roland Laferrère, huissier, est allé opérer l'arrestation de ce bandit qui a été logé en prison le même soir.

M. Daignault a la tête enflée outre mesure, et il souffre horriblement mais il est aussi bien que son médecin peut le désirer sous les circonstances.

Le National de Lowell, Mass., publie ce qui suit :

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Washington une nouvelle qui fera plaisir, nous n'en doutons pas, à tous les Canadiens des Etats-Unis.

Notre élément est reconnu par Cleveland, comme il l'a été d'ailleurs en 1885, mais d'autant plus que la dernière administration républicaine a voulu nous tenir à l'ombre.

Sous la première administration de Cleveland, notre distingué compatriote, M. Alex. Bertrand, de New-York, avait été nommé consul à St-Jean, P. Q. Jamais les républicains n'en avaient fait autant et jamais ils n'en feront autant.

Nous allons avoir sous Cleveland trois consuls canado-Américains au Canada ; depuis 1885 notre élément a augmenté et Cleveland veut reconnaître notre progrès et notre influence toujours grandissante.

Le président doit soumettre au Sénat, lundi, la nomination de M. Benjamin Lanthier comme consul américain à Sherbrooke.

Dans le cours de la semaine, M. le Dr J. H. LaRocque, un vaillant démocrate de Plattsburg, N. Y., sera nommé consul à St-Jean ou à Québec ; le consulat des Trois-Rivières sera rempli par F. X. Belleau ou le Dr Martel, de Lewiston, Me.

Nous sommes assurés de trois consulats au Canada.

Le cœur des femmes est un livre dont les pages ne sont jamais coupées aux endroits les plus intéressants.—DUMAS FILS.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 64
Dame Aglaé Darsigny, de la paroisse de Ste Marie Madeleine, dans le district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de François Xavier Hébert, ci-devant commerçant, de la dite paroisse de Ste Marie Madeleine, et maintenant de lieux inconnus, et dument autorisée à ester en justice,

Demanderesse.
Le dit Xavier Hébert.
Défendeur.
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.
St-Hyacinthe, 6 avril 1893.
LOUIS E. LUSSIER,
D. P. C. S.

AUX MARCHANDS.—Même les plus petites annonces, quand elles sont préparées avec soin, rapportent aux annonceurs de bons bénéfices.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de N. A. Maranda, St-Hyacinthe, P. Q.

Les soussignés vendront par encan au No 89 rue St-Jacques, Montréal, lundi le 17 avril 1893, à onze heures, l'actif de la succession ci-dessus :

Fonds de commerce d'épiceries et provisions..... \$298.42
Fixtures..... 97.00

\$395.42

Dettes de livres d'après liste. \$157.21

MARCOTTE FRÈRES
Encanteurs,
KENT & THIBOTTE,
Place d'Arms,
Montréal.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR DE CIRCUIT

No 2071

Dame Lucie Bern, propriétaire, de la paroisse de St-Ephrem d'Upton, veuve de feu Antony MacEvilla, en son vivant, commerçant de bois, du même lieu,

Demanderesse,
vs

Alphonse Leblond, ci-devant du même lieu et maintenant du lieu appelé New-Bedford dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St-Hyacinthe, 30 Mars 1893.
ROY & BEAUREGARD,
G. C. C.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

St-Hyacinthe, mardi, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Présent :

L'Hon. Louis Tellier, J. C. S.

No

Théodil Vincaletta, journalier et cultivateur, de la paroisse de St-Jean-Baptiste, dans le comté de Rouville dans le District de St-Hyacinthe,

Requérant

vs
François-Xavier Hébert, commerçant, ci-devant de la paroisse de Ste Madeleine, dans le District de St-Hyacinthe, et maintenant résidant aux Etats-Unis d'Amérique,

Mis en cause.

Après avoir vu la requête du requérant présentée ce jour et demandant la nomination d'un gardien provisoire, et d'un curateur aux biens du dit François-Xavier Hébert, qui a laissé la province de Québec, et qui est son débiteur pour (\$123.70) quatre cent vingt trois piastres et soixante-et-dix cents et a cessé ses paiements, vu la déposition sous serment produite au soutien de la dite requête qui est accompagnée d'un avis de sa présentation ce jour, et du rapport de l'huissier Cadotte en date du premier avril courant, constatant que le dit mis en cause a quitté subitement son domicile et la province de Québec pour aller résider aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné, avant de faire droit sur la dite requête, que le dit François Xavier Hébert soit, par un avis inséré une fois dans le *Courrier de St-Hyacinthe* et la *Tribune*, deux papiers-nouvelles publiés à St-Hyacinthe, assigné à comparaître devant le juge en Chambre, au Palais de Justice, en les cité et District de St-Hyacinthe, et à répondre à la demande du requérant sous huit jours après la dernière insertion de cet avis, sinon et le dit délai passé, il sera procédé à la nomination d'un gardien provisoire et d'un curateur aux biens du dit François Xavier Hébert, avec les mêmes pouvoirs et obligations que s'ils étaient nommés après une cession de biens.

(Vraie copie)

ROY & BEAUREGARD,
P. C. S.

Dame Aglaé Darsigny, de la paroisse de Ste Marie Madeleine, dans le district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de François Xavier Hébert, ci-devant commerçant, de la dite paroisse de Ste Marie Madeleine, et maintenant de lieux inconnus, et dument autorisée à ester en justice,

Demanderesse.
Le dit Xavier Hébert.
Défendeur.
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.
St-Hyacinthe, 6 avril 1893.
LOUIS E. LUSSIER,
D. P. C. S.

AUX MARCHANDS.—Une annonce continue, changée de temps à autre, est le meilleur moyen d'attirer les acheteurs.



LA DANSE ST-GUY QUERIE.
 SAN ANDREAS, CO. CAL., 16V. 1839.
 Mon enfant, âgé de 13 ans, souffrait tellement de la Danse St-Guy, qu'il ne pouvait pas aller à l'école depuis 2 ans. Deux bouteilles du Tonic Nerveux du Père Koenig l'a complètement guéri.
 MICHEL O'CONNEL.
 SATISFAIT ET RECONNAISSANT.
 New York, mai 1820.
 J'exprime ma plus grande satisfaction au sujet du Tonic Nerveux du Père Koenig, et voici pourquoi : Mon fils, âgé aujourd'hui de 19 ans, souffrait depuis l'âge de 6 ans de convulsions épileptiques. J'avais fait usage de tous les remèdes imaginables sans pouvoir obtenir de résultats notables. Mais au jour'hui votre Tonic l'a ramené à la santé. C'est pour moi un plaisir sensible de reconnaître votre Tonic ramené à tous ceux qui souffrent. Depuis, mon fils n'a pas eu une seule convulsion et c'est pourquoi je suis satisfait et reconnaissant.
 N. LEONARD.
 Utah House, 500 Rue Ave.

GRATIS — Un Livre Importent sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades peuvent aussi obtenir gratuitement des renseignements. Ce remède a été préparé par le Dr. Pasteur Koenig, de Port Wayne, Ind., U.S., depuis 1870, et est actuellement préparé sous sa direction par la
KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
 A vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.
 "Au Canada, par Saunders & Co., London, Ont.; E. LEONARD, Montréal, Que.; LALLOUX & CIE, Québec."

J. A. CHICOINE
 ST-HELENE, Bagot.
 Manufacturier de
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES
 ainsi que
Meubles de toutes sortes.
 Emboutage, Tournage, Découpage, Moulures, Etc.,
Cercueils de toute grandeur.
 Tout ouvrage en bois exécuté sous le plus court délai et aux plus bas prix.
NOREAU & SICOTTE agents pour St-Hyacinthe.

REMEDES SAUVAGES
 Ne sont ce pas les herbes et les racines, qui ont servi aux ancêtres de nos jours ? Avec vous déjà vu les sauvages se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des Herbes et des Racines que nos pères connaissaient, s'était perdue, mais J. E. P. RACIOT de Montréal, à force d'études sérieuses, et par son séjour au milieu des Indigènes des pays, est enfin parvenu à découvrir les secrets qui faisaient la richesse des anciennes familles, car, qu'elle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, avec pleine et entière confiance en l'avenir, vous serez riches et heureux si vous n'employez dans vos familles que les remèdes Sauvages de
J. E. P. RACIOT
 seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés.
 1434 Rue Notre-Dame,
 Montréal, Que.

Vous aurez l'avantage de voir M. Raciot lui-même tous les samedis à l'Hôtel Windsor en face du marché, ayant tous ces célèbres remèdes pour toutes les maladies.

Cour a Bois
 —DU—
COMTÉ DE DRUMMOND
ST-HYACINTHE
 (Terrain du Grand-Tronc.)
 Presqu'au prix courant :
Lattes, Bardeaux, Déclin,
 Bois de sciage de toute sorte et Bois de charpente de toute dimension.

BOIS DE CHAUFFAGE :
 —BOIS FRANCO ET BOIS MOU—
 Croûtes et
 Délignures pour Boulangers.

BOITES D'ALARME!
 2. Station des Pompes, rue Cascades.
 3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
 4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
 5. Coin des rues William et St-Pascal.
 6. Bâtiment de St-Hyacinthe.
 7. Manufacture de Chaussures de La Cité à frère.
 8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc.
 9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
 12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
 13. Coin des rues Girouard et Désautniers.
 14. Coin des rues Girouard et Després.
 15. Coin des rues Concorde et St-Louis.
 16. Tannerie de Moseley.
 17. Coin des rues Concorde et St-Antoine

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ
En Gros et en Detail
JOSEPH BRODEUR,
 Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades
ST-HYACINTHE.—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULER, Etc., Etc.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. Etc., Etc	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre Etc., Etc
--	--	--

Au plus Bas Prix.
 DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DETAIL 43, RUE CASCADES
 Agent pour la Farine forte à Boulanger.
 Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les
Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.
 N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P 160; **JOSEPH BRODEUR**

RHEUMATISM POSITIVELY CURED
 Also Gout, Sciatica, Neuralgia, Paralysis, Numbness, Blood Disorders and other constitutional disabilities resulting from Excesses, Impaired Circulation and Stagnant Liver, by wearing
DR. BRIDGMAN'S FULL-POWER ELECTRO-MAGNETIC RING,
 which is a quick and positive antidote for these painful maladies as thousands testify. Price \$1.00, highly nickel-plated, or \$2.00 for gold-plated. It makes a handsome finger ring. Made in all sizes.

Effet merveilleux du magnétisme!
 LES JONCS ELECTRO-MAGNÉTIQUES DU DR BRIDGMAN
 guérissent promptement et positivement le **Rhumatisme**, la **Néuralgie** et toutes les maladies nerveuses.
 Prix par la maille :
 Fini en nickel.... \$1.00
 Fini en or..... 2.50
 En vente au bureau de ce journal.

C. ROULEAU
 GRAINS & FARINES
R. CHARBON
 HUILE DE CHARBON
 (En Gros.)
 COTONS A FROMAGE
 ET
 Articles nécessaires aux fromagers
 5 Rue LAFRAMBOISE
 St-Hyacinthe

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
Plombier,
 Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains.
 Cabinets d'attente, Eviers (Sinks) etc., d'a près les systèmes les plus perfectionnés.
 TOUJOURS EN MAINS :
Tuyaux en grès,
 Agrès de Fromageries, de Puits Artésiens
TUYAUX, POMPES et VALVES
 De toutes sortes
RUE ST-ANTOINE,
 vis-à-vis le Marché
St-Hyacinthe.

Engins & Bouilloires
 DE
E. LEONARD & SONS
 Depuis 3 forces jusqu'à 100.
 SPECIALITE d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factoreries, etc.
 Pour catalogue, prix et conditions adressez :
A. DENIS,
 St-Hyacinthe.
 N. B. — On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "LA TRIBUNE"

MAGASIN D'ORFÈVRE
 — DE —
Dme J. A MORIN,
 No. 136 RUE CASCADES,
 ST-HYACINTHE.
 MONTRES, HORLOGES ET PENDULES AMÉRICAINES.
 Ces horloges ont été achetées à bonnes conditions et seront vendues à 25 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES.
 Toujours en mains :
 JONCS DE MARIAGE
 BIJOUX, ETC
 On trouvera aussi à cet établissement un assortiment complet de LUNETTES! LUNETTES! pour toutes les vues.
 MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES Réparées avec soin. Ouvrage garanti

TOUSSEZ-VOUS?
 Depuis un Jour!
 Une Semaine!
 Un Mois!
 Une Année!
 Des Années!
PRENEZ LE
Sirop de Térébenthine
 DU
DR. LAVIOLETTE.
 Le Plus Sûr.
 Le Plus Efficace.
 Le Plus Agréable au Goût.
 NE CONTIENT
 NI Opium, ni Morphine, ni Chloroforme
 EN VENTE PARTOUT.
 25 et 50 cents le Flacon.
DEMANDEZ-LE.
 CEUX PROPRIÉTAIRE : J. B. LAVIOLETTE, M.D.,
 217 Rue des Commissaires, Montréal.

Un moyen facile de venir en aide à de pauvres missions
 Recueillir les timbres—poste oblitérés de toutes nuances et de tous pays et envoyez-les au Rev. P. M. Barral, Missionnaire à Hammonton, Nouveau Jersey, Etats-Unis. Veuillez donner de suite votre adresse et vous recevrez avec les renseignements nécessaires un beau Souvenir des Missions d'Hammonton.

AUX CORDONNIERS
 Avantage exceptionnel
 Le soussigné offre à vendre pour \$100.00 un outillage complet pour boutique de cordonnerie, ayant coûté \$250.00 et qui est presque neuf. Le propriétaire, qui tient hôtel à Acton, n'en a plus besoin, c'est pourquoi il est prêt à faire des sacrifices.
 S'adresser à
Jos. GOSSELIN,
 Hôtelier,
 Acton-Vale.

Boîtes à fromage
 Le soussigné informe les fabricants de fromage qu'il manufacture les BOÎTES A FROMAGE, à la machine, aux plus bas prix.
D. CHAPUT,
 L'Egypte, Que.

Lois de votre prochaine visite à **MONTREAL,** n'oubliez pas que l'assortiment le plus complet de **Chemises, cols, collets, etc.** se trouve chez **ALBERT DEMERS,** 338 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, Entre la gare et la rue McGill.

Buanderie Notre-Dame
 ST HYACINTHE.
 —O—
LINGE DE FAMILLE
 LAVÉ ET REPASSE .
A 50c.
 PAR 12 MORCEAUX.
A. COTÉ
 Propriétaire.

St-Hyacinthe Illustré.
 Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)
 Contenant plus de 100 Gravures EN LITHOGRAPHIE
 Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.
PRIX 25 Cts.
 En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL
 Nos lecteurs ont déjà reconnus ces deux personnages.

LA COMPAGNIE d'Eau Minerale
 DE ST-HYACINTHE.
 PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE **PHILUDOR**
 ET MANUFACTURIÈRE DE
 SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, &c.
 25-1-20

Hotel à vendre ou à louer,
 Rue St Simon, en face du Marché St-Hyacinthe.
 Cour spacieuse et bonnes écuries. Conditions faciles.
 Adressez
AZ BEAUREGARD,
 Propriétaire

Home-Maker Magazine
\$2.00 PAR AN
 PUBLIE A NEW-YORK.
 Le plus beau journal de famille en Amérique.
 Les meilleurs Ecrivains, Les plus belles Illustrations, Les plus jolies Histoires, Tout est nouveau et original.
 Par un arrangement spécial avec les Editeurs, nous fournirons ce journal à nos abonnés seulement au prix de **75 cts. par an.**
 C. a. d. que nous enverrons LA TRIBUNE et le HOME-MAKER pour **\$1,75 par an.**
 Adresser
LA TRIBUNE,
 St-Hyacinthe

A. BLONDIN,
Plombier Sanitaire

POSEUR DE FOURNAISES
 A eau chaude et a vapeur
BASSE & HAUTE PRESSION
 143, RUE CASCADES
SAINT-HYACINTHE QUE

Vente sans réserve.
M. JOS. LEDUC VENDRA D'ICI A 60 JOURS
 son stock complet; étant décidé à abandonner le commerce, le tout sera vendu à grand sacrifice.
 Le stock consiste en
 Ferronneries, Peintures, Huiles, un grand assortiment de
FERBLANTERIES, ETC.
 Pour vous convaincre de la réduction des prix allez lui faire une visite.
LE MAGASIN EST A LOUER.
 St-Hyacinthe, 29 nov. j.a.c.

L'assortiment de meubles le plus considérable de a ville est chez **NOREAU & SICOTTE**
No. 59 1/2 Rue Mondor
 ET 21 & 23 RUE CASCADES cidevant MASSÉ et Cie.
 Les meubles les plus nouveaux et les mieux finis.
 [Au-delà de 8,000 piastres de **MEUBLES DE SALON.**
CHAMBRE A COUCHER, SALLE A DINER, MATELAS,
LITS A RESSORTS, ETC., ETC;
 Seuls agents pour les nouveaux Lits à ressorts "Butterfield," qui ont obtenu le 1er prix à la dernière Exposition.
25. POUR CENT
 Meilleur marché que n'importe où.
NOREAU & SICOTTE
 59 1/2 Mondor St-Hyacinthe.